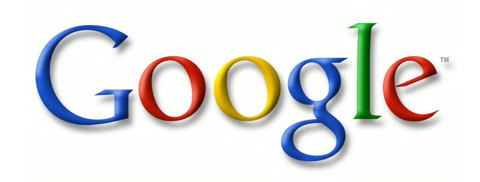
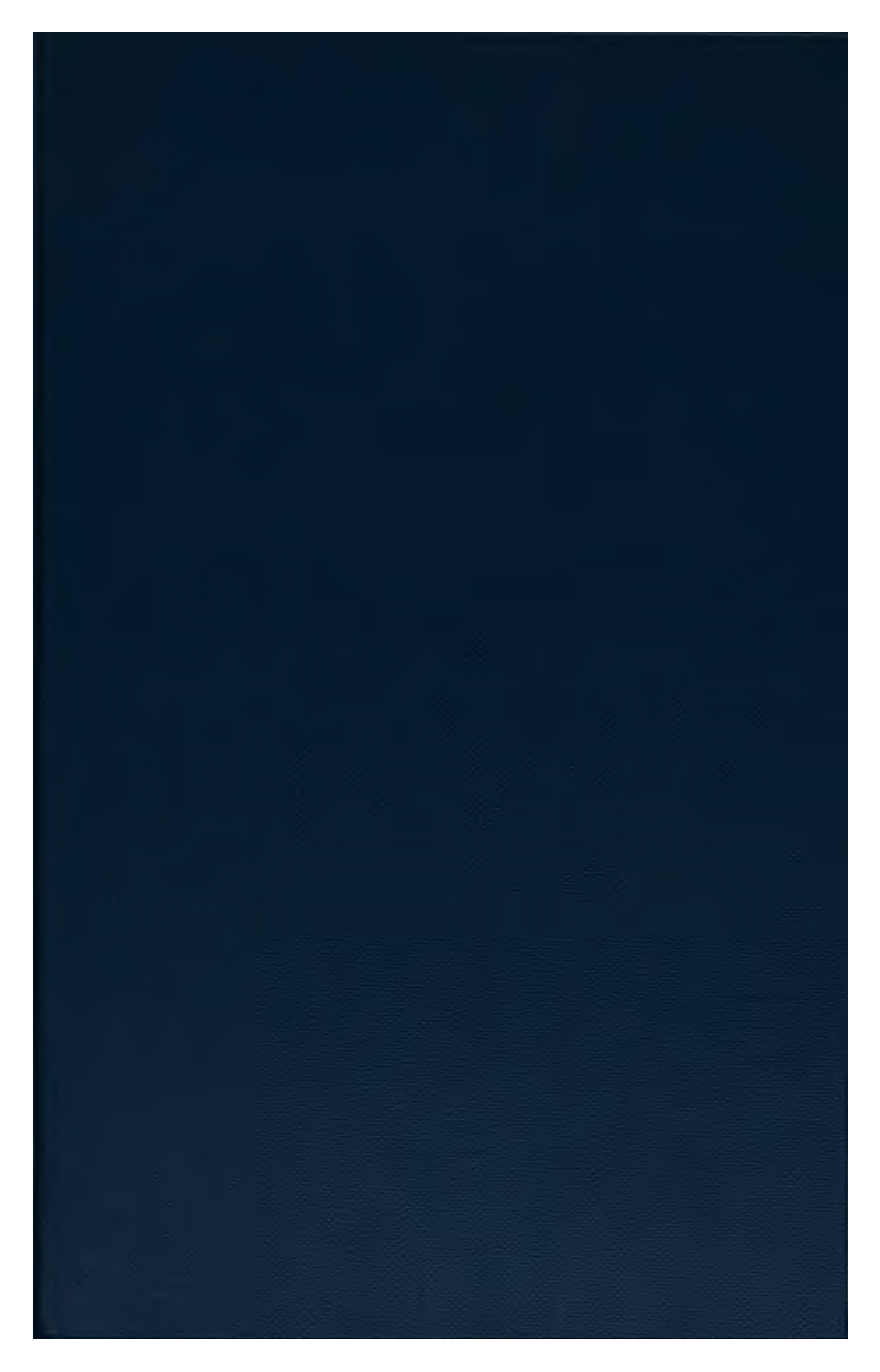
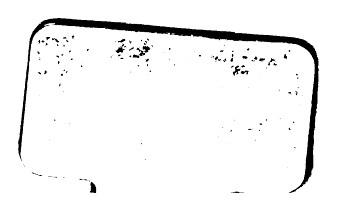
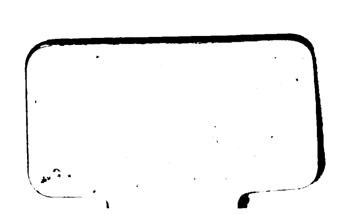





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA




TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



POÈTES

BOURBONNAIS

(XIVe AU XVIIe SIÈCLE)

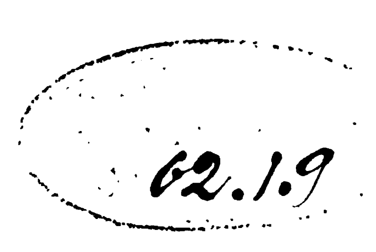
PAR

ERNEST BOUCHARD

AVOCAT,

Membre de l'Institut des provinces, de la Société française d'Archéologie,
des Sociétés d'Agriculture et d'Émulation de l'Allier.





MOULINS

IMPRIMERIE DE C. DESROSIERS.

1870

POÈTES BOURBONNAIS

(XIVe AU XVIIe SIÈCLE)

La poésie hélas! n'est rien par elle-même,
Tant que d'un cœur touché de la grâce suprême,
Elle n'éveille point le sympathique amour.
C'est Galatée ouvrant ses yeux de marbre au jour :
Pour qu'elle vive, il faut qu'on l'aime !
Emile DESCHAMPS.

JEAN DE LINGENDES

JEAN DUPIN. — PIERRE ET JEANNETTE DE NESSON. — HENRI BAUDE. — JEAN ROBERTET. — ANTOINE MIZAUD. — BLAISE DE VIGENÈRE. — ESTIENNE BOURNIER. — CLAUDE BILLARD. — CHOUVIGNY DE BLOT. — SAINT-AUBIN. — HENRI AUBERY. — GILBERT GAULMIN. — PIERRE BIZOT.

I.

Les amis des muses n'ont jamais fait défaut au Bourbonnais. Aussi, avec notre poète Jean de Lingendes, nous est-il facile de citer un certain nombre de noms qui, dans leur temps et à leur heure, ont eu de l'importance et de l'éclat. Sans parler de toutes les personnes qui, au siècle dernier, ou au commen-

cement de celui-ci (1), ont cultivé cet art avec plus ou moins de succès, nous nous contenterons, comme introduction toute naturelle à cette étude, d'évoquer le souvenir de ceux de nos compatriotes qui ont pris part, du XIVe au XVIIe siècle, aux différents mouvements poétiques de la France. Agir ainsi, c'est faire acte de justice ; il ne faut pas que les hommes de génie absorbent les individualités secondaires, ces morts-là ont encore quelque chose à apprendre aux vivants.

II.

JEAN DUPIN

Dans cet ordre d'idées, le nom le plus ancien que nous connaissions remonte au XIVe siècle. Mentionnons donc, tout d'abord, Jean Dupin (2), nommé aussi, par quelques biographes, Durpain ou Durpin,

(1) XVIIIe siècle, Desmorillons (Baudet). — Claude Griffet et Antoine-Gilbert Griffet de la Baume.

XIXe siècle, Andraud — Jean-Baptiste-Benoît Barjaud — l'abbé Boudant — deux membres de la famille de Champfeu — Colomban Chatard — Pierre-Antoine Meilheurat — Durand de la Presle — Gaspard Tourret.

Inutile de dire, qu'au moment où nous écrivons ces lignes, notre Bourbonnais possède plusieurs poètes dont les noms sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les reproduire ici.

(2) Un érudit, historiographe de Savoie et de France, Samuel Guichenon, parlait encore au XVIIe siècle, avec éloge, de Jean Dupin.

né vers 1302, en Bourbonnais, probablement dans cette partie qui forme aujourd'hui la commune du Pin (1). Etant devenu moine de l'abbaye de Vaucelles, ordre de Citeaux, diocèse de Cambrai, il mourut, selon Lacroix du Maine, en 1372, dans le pays de Liége et fut enterré dans le monastère des moines de Saint-Guillaume. Le même biographe qualifie aussi notre compatriote de théologien, de médecin et d'orateur, titres qu'il était assurément loin de se donner, puisqu'il prétend dans son poëme du *Champ vertueux de Bonne vie*, qu'il ne sait exprimer, qu'en langage vulgaire, tous les travers et tous les désordres dont il est malheureusement spectateur et qu'il ne rapporte du reste qu'avec la plus entière bonne foi et avec « bonne intencion. »

Si j'ay point dit icy follie
Nul ne m'en doibt en mal reprendre,
Car je ne sçay mot de clergie :
Donc j'ay fait par mélancolie
Des faits ce que j'ay veu emprendre ;
Selon mon sens et mon usaige,
Fis ces proverbes en mon langaige.
Sans patron et sans exemplaire.
. . . .
. . . .
Je ne suis clerc ne usagez,
Ne ne sçay Latin, ne Ebrieux.
. . . .
. . . .
Je suis rude et mal courtois ;
Si je dis mal, pardonnez-moy,

(1) Vu la ressemblance des noms, l'*Ancien Bourbonnais* avait déjà produit cette hypothèse.

Je foys par bonne intencion ;
Si n'ay pas langue de François ;
De la Duché de Bourbonnoys
Fust mon lieu et ma nation (1).

Quoique moine, Jean Dupin imita la liberté de penser et de parler de Jean de Meung qui, sur la demande de Philippe-le-Bel, continua le roman de la *Rose de Guillaume de Lorris,* témérité qui dût forcément lui susciter beaucoup d'ennemis.

Ce fut, en 1340, à l'âge de trente-sept ans environ, qne notre compatriote composa, partie en prose et partie en vers, un ouvrage intitulé : *Le Champ vertueux de Bonne vie, appelé Mandevie, ou les Mélancolies sur les condicions de ce monde, composées par Jehan du Pin, l'an* 1340, *divisées en sept parties, escrites en prose ; avec une huictième, en vers, appelée la Somme de la vision Jehan du Pin.*

Ce manuscrit sur vélin, à doubles colonnes, renfermant cent quatre-vingt-dix pages in-f° se trouve à la bibliothèque d'Orléans. « La première partie, d'après A. Septier qui s'exprime du reste absolument comme l'abbé Goujet, est partagée en sept livres et renferme le récit de ce qu'il feint avoir vu en songe sous la conduite d'un chevalier nommé Mandevie, avec qui il parcourt toutes les conditions des hommes. La deuxième partie, qui contient le huitième livre, est en vers, et roule sur le même sujet ; c'est comme l'abrégé des sept autres livres. Jean Dupin fait passer en revue dans ce huitième

(1) Ces derniers vers font partie du prologue du *Champ vertueux de Bonne vie.*

livre généralement tous les états, dont il représente en quarante chapitres, et avec beaucoup de liberté, les abus et les vices (1). » La biographie Michaud résume son appréciation, en disant que ce moine bourbonnais « paraît s'être attaché surtout à faire des désordres du Clergé une peinture effrayante. » Cet ouvrage aurait été imprimé, avec ce titre : *Le Livre de Bonne vie*, en 1495, à Chambéry, et à Paris, environ vers 1520, sous cette dénomination : *Le Champ vertueux de Bonne vie.*

Une particularité assez curieuse à enregistrer, c'est que lorsque l'auteur se mit à composer son œuvre, il avait déjà vu, comme il le dit lui-même, cinq rois se succéder sur le trône de France :

Je vy en moins de quatorze ans
Quatre roys en France régner :
Grans et fors, ce ne veüil céler,
Tous furent morts en peu de temps.

Nous emprunterons encore à ce poëme les trois morceaux suivants reproduits par l'abbé Goujet.

L'un est relatif aux avocats qu'il appelle « Clercs de loix » ; jugez par là de ses autres satires.

Clercs ont la langue envenimée,
De faulce parolle fardée ;
Avarice leur est à dextre ;
Robes ont d'envie herminée,
Housse d'ypocrisie fourrée,
Chapeau de paresse en la teste ;

(1) Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, etc., par A. Septier, bibliothécaire d'Orléans, chanoine honoraire de la Cathédrale, etc., Orléans, 1820. (N° 380, p. 200 et 201.)

Leurs maisons sont d'yre parées,
D'orgüeil et de gueule fondées ;
De luxure sont leur digeste :
Loyaulté, droicture est faillie,
Car tout le sens de cette vie
Est transporté en faulceté.

Voici maintenant ce qu'il dit des papes :

Le pape pécher ne pourroit
Comme saint Père, ce seroit
Allèguer imperfection ;
Mais comme homme offenseroit,
Ainsi qu'autre cheoir pourroit
Par aulcune temptacion.....
Le Pape doibt souvent penser
Pour nous en vertus avancer ;
Il est Dieu souverain en terre ;
De prier Dieu ne se doibt lasser,
Tous Prestres en sainctelé passer,
S'autrement fait, je dys qu'il erre.

Tout en passant en revue les travers et les vices des différentes classes de la société d'alors, notre moine frondeur relate un certain nombre de faits historiques ; transcrivons ce qu'il dit de la suppression de l'ordre des Templiers par le pape Clément V, en 1312 :

Ou par droit, ou par voulenté
Furent les Templiers condampnez ;
Pape Clément leur fist tel honte :
Puis fust le Temple transporté
A l'ospital, non pas donné :
Ce Pape en eut d'argent grant monte.

Avant de quitter ce poëme, nous pouvons donner

un spécimen de la prose de notre compatriote (1). Voici donc le commencement de la première partie qui nous fait connaître, de la façon la plus positive, l'année où elle fut commencée :

« En l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ mil trois cens quarante, que Pape Benedic qui fust de l'ordre de Cisteaux, estoit Pape de Romme ; (c'étoit Benoît XI que d'autres nomment Benoît XII) et Loys de Bavieres se disoit Empereur, et tenoit grant partie de l'Empire, oultre le vouloir du Pape ; et lors estoit Messire Phelippe de Valois, Roy d'Angleterre. . . . . Si entreprins à compiler un livre révélé par manière de vision, par exemples de congnoistre le monde et les condicions des personnes qui par le temps d'ores habitent sur la terre, et amender la vie de ceulx qui verront et entendront. »

Jean Dupin est en outre l'auteur, au dire de Claude Fauchet et de Lacroix du Maine, de *l'Evangile des femmes,* petit poëme en vers alexandrins de douze syllabes, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque impériale, ancien fonds, n° 7218, et qu'il ne faut pas confondre, d'après la bibliographie Michaud, avec le livre des *Conoilles* (quenouilles), connu aussi sous le titre d'*Evangile des femmes*, ouvrage très-rare, imprimé à Lyon en 1473 et dont l'auteur est inconnu. Selon Fauchet, l'*Evangile des femmes* dont il donne le premier vers :

L'Evangile des femmes nous veüil ci recorder,

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. IX, p. 98 et 99.

est « assez bien fait et plaisant » et se termine ainsi :

> Ces vers Jehans du Pain, un moine de Vaucelles
> A fet moult foutilement, etc. (1)

III.

Le XV[e] siècle nous a donné Henri Baude, « cet enfant « perdu du vieu Parnasse français, » qui naquit, à Moulins, environ vers 1430. A ce premier nom, il faut ajouter ceux de Pierre et de Jeannette de Nesson, ainsi que celui de Jean Robertet que, pour la première fois, nous introduisons dans un travail relatif au Bourbonnais, grâce à M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier, auquel nous devons ces nouvelles indications.

IV.

PIERRE DE NESSON.

Le plus ancien membre de la famille de Nesson que nous connaissions est un Jamet de Nesson (2), valet de chambre, *gance des coffres* ou trésorier de la cassette particulière de Charles VI.

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, T. IX, p. 103 et 104.

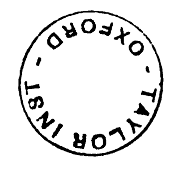
(2) D'après Béthencourt, dans ses *Noms féodaux*, il y avait, en 1506, un Charles de Nesson, écuyer maître de l'hôtel, domaine et seigneurie de Courtanssouze, près Chantelle

Le poète Pierre Nesson ou de Nesson, attaché, dès sa jeunesse, à Jean Ier, duc de Bourbon, appartient à la fin du XIVe siècle et au commencement du siècle suivant. Il occupait, à la cour de ce prince, une charge d'officier de l'ordre civil ; il nous apprend du reste lui-même, dans son poëme *le lay de guerre*, que la nature ne l'avait pas doué d'une âme belliqueuse. Ecoutons plutôt la Guerre, le principal personnage, qualifier notre poète de

. . . . garçon
Qui moult nous hait, qu'ou appelle Nesson
Le poursuivant de Paix....
Ne ce Nesson, oncques qu'on l'aperceut ;
Ne se trouva au lieu où il nous sceust
Et maintes fois il a laissé son maistre
Quand le failloit, au lieu où feussions, estre.

Tout naturellement, Nesson suivit la fortune de son maître dont Charles d'Orléans, qui savait agréablement plaisanter, nous a laissé ce singulier portrait (1).

Hélas et qui ne l'aimeroit
De Bourbon le droit héritier,
Qui a l'estomac de papier,
Et aura la goute de droit.



Aussi, le 28 avril 1413, fut-il fait prisonnier par les Cabochiens qui avaient envahi l'hôtel de Guyenne où s'étaient réfugiés les Armagnacs auxquels s'était rallié le duc de Bourbon. D'un autre côté, connaissant son caractère plus que pacifique, nous n'étonnerons personne en disant qu'il n'accompagna pas Jean Ier, le

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, T. IX, p. 254.

25 octobre 1415, sur le champ de bataille d'Azincourt, si funeste à toute la noblesse française. Malgré des prodiges de valeur, le duc de Bourbon, fait prisonnier par les Anglais, alla mourir sur la terre étrangère, après dix-neuf ans d'une dure et lointaine captivité.

Resté auprès de la duchesse de Bourbon, « princesse belle, dévote, noble et bonne, » de Nesson donna libre carrière à sa muse, pour exprimer, dans le poëme dont il vient d'être question, les maux de la guerre et les regrets qu'il éprouvait de savoir son prince retenu en Angleterre, comme l'indiquent ces vers :

Et après ce que guerre ot foit son cry,
Je retins ce que je peux, et l'escry,
Pour l'envoyer au bon duc de Bourbon
Chevaleureux, afin qu'en sa prison,
Là où ne puis aultrement luy ayder,
Je le peusse un peu desennuyer ;
Pensant en moy qu'il en obliera
De ses regrets, tandis qu'il en lira :
Autrement las ! ne le puis-je servir, etc.

Une dernière particularité que l'on peut relever dans la vie de notre compatriote, c'est qu'après la mort du duc Jean, en 1416, il figure comme secrétaire parmi les officiers de cette maison qui reçurent une livrée de drap noir, à l'occasion des obsèques de ce duc.

Pierre de Nesson composa trois poëmes : 1° *le Lay de de guerre,* 2° *les paraphrases de Job* et 3° *l'hommage à Notre-Dame.*

Le lay de guerre nous semble, dit la Biographie générale de Didot, le plus important des trois, au point de vue politique, moral ou historique. Ce n'est, selon

toute apparence, qu'une imitation du *Lay de paix* qu'Alain Chartier composa, afin de tenter un accommodement entre Charles VII et la maison de Bourgogne. André Duchesne, dans son édition des œuvres d'Alain Chartier, Théodore Godefroy, à la suite de son Charles VI, l'abbé Goujet, dans sa Bibliothèque française, ont reproduit quelques courts extraits de ce poëme qui se trouve au complet, pages 179 et suivantes du manuscrit français n° 1727 de la bibliothèque impériale.

On connaît quatre manuscrits *des paraphrases de Job* indiquées aussi sous les titres de *leçons de Job et de Vigiles des morts, à sept psaumes et à neuf leçons* et qui ont probablement servi de modèle aux *Vigiles de Charles VII* de Martial d'Auvergne. Deux de ces manuscrits se trouvent à Rome et deux à Paris, à la bibliothèque impériale, sous les numéros 578 f°s 122 à 129 et 1889. Nous pouvons même ajouter qu'on trouve des fragments de cette œuvre dans les Manuscrits français, etc. de M. P. Paris, T. V, p. 64, et dans le *Romvart* de M. Keller, p. 631.

L'hommage à Notre-Dâme ou Requeste, Oraison, Testament, supplication de P. de Nesson à Notre-Dâme serait, toujours d'après la Biographie Didot, le plus connu des trois. Il en existe trois manuscrits à la bibliothèque impériale : 1° manuscrit français n° 1642, f°s 326 à 329; 2° n° 3939, f°s 26 v° et suivants ; 3° n° 1889, à la fin. Lacroix du Maine en aurait possédé, paraît-il, un manuscrit qui commençait par ces deux vers (1) :

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. IX, p. 179.

Ma doulce nourrice pucelle
Qui de votre tendre mamelle, etc.

Disons encore, au sujet de cet ouvrage, que de Nesson nous a laissé sur sa famille, ces quelques vers qui terminent l'édition in-4°, sans lieu ni date :

Et quand nous serons trespassez,
Donnez-nous, Madame Marie,
La doulce perpétuelle vie ;
Laquelle doint par sa puissance
La très-haute divine essence
A tous les Nessons et Nessonnes !

« La première édition des écrits imprimés de Nesson paraît être celle de Robin Foucquet et Jehan Cres, imprimeurs à Bréchant-Loudéac, en Bretagne, datée du 27 janvier 1484-1485, in-4° de 6 feuillets. Nous mentionnerons ensuite : Oraison de P. de Nesson à la Vierge Marie, à la fin du grand compost ou calendrier des Bergers, édition de Genève, 1497, petit in-fol. Une autre édition parut sous le titre de Supplication à Nostre-Dame, faite par Maistre Pierre de Nesson (sans lieu ni date, petit in-4° gothique, de 6 f. ; deux gravures sur bois.) Enfin, le Testament de M. Pierre de Nesson, avec une courte notice sur l'auteur, se trouve dans le recueil intitulé : La danse aux aveugles et autres poésies du quinzième siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, Amsterdam, 1749, in-12, p. 170 et suivantes (1). »

Nous avons trouvé, dans le T. IX de la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, une phrase du libraire et

(2) *Biographie générale* de Didot.

auteur Geoffroy Tory de Bourges qu'il importe de transcrire, pour donner une idée de la valeur des œuvres poétiques de Nesson. Cette phrase que nous sommes heureux de reproduire est empruntée au *Champ fleury* de ce critique de Bourges, publié en 1529, et est ainsi conçue : « Qui pourroit finer les œuvres de Nesson, seroit un grand plaisir pour user du doulx langage qui y est contenu. » Il ajoute : « Je n'en ay veu qu'une oraison à la Vierge-Marie qui se trouve imprimée dans le Calendrier des Bergiers de la première impression. La dernière impression ne la contient pas, et ne scay pour quoy (1). » En un mot, il place cette illustration bourbonnaise parmi les auteurs qu'on doit proposer comme classiques à la fin du XVe siècle (2).

V.

JEANNETTE DE NESSON.

Si nous sommes heureux de rencontrer, sous notre plume, un nom de femme, nous n'en regrettons que

(1) Cette même citation se trouve, avec quelques notes, dans l'introduction que M. F. Génin a placée en tête de l'*Eclaircissement de la langue française* par Jean Palsgrave, suivi de la grammaire de Gilles du Guey, publiés, pour la première fois, en France, en 1852.

(2) Quoique nous ayons déjà donné les numéros anciens sous lesquels se trouvent, à la Bibliothèque impériale, les différents ouvrages de Nesson, nous croyons devoir ajouter qu'ils sont maintenant classés, dans le nouveau Catalogue, fonds français, ainsi qu'il suit : N°s 7689, 7847, 7886, 7374 (3.3), 7839, 8623, 8008 (3.3.5) et 9636.

plus vivement l'absence de documents qui auraient pu nous aider à faire revivre cette personnalité poétique du XV[e] siècle. Quelques vers de Martin Franc et de Jean Bouchet, tels sont les vestiges bien fugitifs hélas! qui nous font connaître ce personnage. Que chanta cette fille ou cette nièce de Pierre de Nesson ? La guerre et ses misères, les malheurs de la patrie possédée par l'étranger, sa délivrance par la Pucelle ; oui, sans doute, car le cœur de la femme, comme celui de l'homme, sait s'enthousiasmer pour tout ce qui est grand, sacré, heureux et malheureux. Mais, nous aimons à croire, que les saintes émotions de la famille, ses joies et ses tristesses, surent inspirer la lyre de Jeannette de Nesson ; sans quoi, son génie aurait été incomplet, elle n'aurait connu qu'un côté de cette science divine qui devrait toujours se trouver au complet, chez la femme, pour qu'elle puisse remplir dignement le grand rôle que Dieu lui a assigné ici-bas.

Puisque presque tout nous fait défaut, force est bien de nous contenter du peu que nous possédons; transcrivons donc les onze vers suivants.

Donnons d'abord la parole à Jean Bouchet, auteur d'un grand nombre d'ouvrages singuliers en vers et en prose, qui sont encore recherchés des bibliographes. Dans son « *jugement poëtic du sexe féminin,* » il s'exprime ainsi :

Je n'obliray la subtile Janette,
Fille à Nesson, qui de rithme tant necte
Sceut bien user ;

Il la joint, ajoute l'abbé Goujet (1), à Christine Pisan, mère de Castel, à la femme de Jean, dit Calderin, docteur ès-droit, et à celle d'un autre Jean, dit André, qu'il qualifie aussi de docteur.

Voici maintenant, pour terminer, les vers de Martin Franc, dans son « *Champion des Dames* : »

Et m'esbahi que mot, ne son,
N'a fait de belle Jeannette,
Niepce de Pierre Nesson ;
Elle vault qu'en ranc on la mette,
Car rien n'est dont ne s'entremette ;
Et l'appelle on l'aultre Mynerve :
Mais que peut faire une femmette ?
Par Dieu, rien ; au moins qui trop serve.

VI.

HENRI BAUDE.

M. Quicherat a publié, chez Aubry, en 1856, les vers de Maistre Henri Baude, avec les actes qui concernent sa vie, le tout précédé d'une notice des plus intéressantes. De son côté, M. Vallet de Viriville s'était déjà occupé de ce poète bourbonnais, dès avant 1853, puisqu'à cette époque, parurent les nouvelles recherches (2) sur Henri Baude, suivies du portrait et des regrets et complaintes de la mort du roi Charles VII.

(1) *Bibliothèque française*, t. IX, p. 180.

(2) M. Quicherat avait déjà publié une étude, sur Baude, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. X, p. 93 et suivantes.

Henri Baude, né à Moulins, vers l'an 1430, fut vite très-bien en cour ; ce qui lui permit d'obtenir de Charles VII, dès 1458, une place d'élu des aides pour le bas Limousin, office qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée vers 1495, « laissant une certaine réputation, dit M. Quicherat, si l'on s'en rapporte à la personne qui nous a conservé ses vers, car elle ajoute à son nom la qualification de très-clair et renommé composeur. »

Au lieu de résider en Limousin, comme sa place semblait lui en faire un devoir, nous le voyons au contraire habiter presque toujours Paris, soit pour y suivre ses procès, soit pour y cultiver la poésie, au milieu de la société des beaux esprits du temps, exploitant son bénéfice au moyen de clercs et de greffiers qu'il aimait à prendre dans sa propre famille. Plusieurs mésaventures traversèrent cette existence qui aurait pu s'écouler calme et tranquille. D'un caractère libre et indépendant, il ne craignit pas de se mettre sur les bras quelques mauvaises affaires. Entre autres, celle que lui attira une satire ou moralité par personnages qu'il fit jouer à la table de marbre du palais, moralité qui plut assez à Charles VIII, représenté sous la figure d'une fontaine d'eau vive, « image de la pureté des intentions du jeune mo-« narque, » mais qui déplut fort à certains courtisans qui crurent se reconnaître dans les « herbes, racines, roches, pierres, boues et gravois » qui troublaient la limpidité de cette source. Une autre fois, c'était pour avoir voulu exécuter, à son profit, un décret de justice, sur les biens du grand Batard de Bourgogne, qu'on le renfermait dans les oubliettes de

Sainte Menehould. Grâce au parlement, au corps municipal de Paris et au sire de Bourbon, connétable de France, il put sortir, sans trop d'encombre, des nombreuses difficultés qui ne manquèrent pas de l'assaillir. (1)

Le bagage littéraire de Baude n'est pas des plus volumineux, il ne se compose guère que de quelques morceaux relatifs à la politique ou aux mœurs du temps, d'épigrammes, de rondeaux, de ballades, de devises en vers pour tapisseries et d'autres pièces de peu d'étendue, auxquelles il convient toutefois d'ajouter un opuscule historique en prose (2) « très-instructif et très-curieux » donné, comme anonyme, par l'historiographe Théodore Godefroy, en tête de ses historiens de Charles VII. Cet éloge ou portrait historique du roi Charles VII se divise en quatre chapitres dont voici les titres : Chap. Ier *de la vie, complexion* et *condicion dudit roy Charles ;* chap. II, *de sa justice ;* chap. III, *de sa guerre* ; chap. IV, *de ses finances.*

« Par le style et la contexture de ses œuvres, dit M. Vallet de Viriville, Baude appartient à la même catégorie que Villon, dont il fut le contemporain et l'émule. » A son tour, M. Quicherat ajoute : « Clément Marot sut l'apprécier, car il le pilla ; peut-être

(1) Dans l'une de ses lettres adressées au duc de Bourbon, Baude « entonne l'éloge du Bourbonnais et décrit les productions ainsi que la prospérité de cette province. M. Quicherat p. 64-74.

(2) Le manuscrit de cet opuscule historique en prose se trouve, dit M. Vallet de Viriville, dans le manuscrit 6222 C, de la bibliothèque nationale, au fo 35 — Le deuxième opuscule dont s'est occupé cet érudit et qu'il croit pouvoir attribuer à Baude est en vers et est intitulé : *Regrets et complaintes de la mort de Charles VII.*

est-ce à cause de cela qu'il ne se donna pas la peine de recueillir et de publier ses œuvres, ainsi qu'il fit pour François Villon. Villon et Baude sont de la même école. Tous deux ont préféré le sel gaulois à la magnificence amphigourique des poètes flamands. »

Comme spécimen, nous reproduirons le morceau intitulé : *Bon dict de la nature d'une femme.*

Femme légiére et de maulvaise affaire,
Quant plus elle est contraincte et près tenue,
Tant plus s'esforce à chose deffenduc
Tost accomplir, à qui que doit desplaire.

Le fier cheval contre son frain s'esforce,
Qui trop le veult de la bouche contraindre :
Mais s'on luy lasche ses resnes sans estraindre,
Lors il s'arreste et modère sa force.

Femme doibt en liberté honneste
Contregardée sans trop la près tenir ;
Car qui la veult par rigueur maintenir,
Plus tost faict mal, et moins au bien s'arreste.

VII.

JEAN ROBERTET.

Un certain nombre de membres de la famille Robertet, originaire du Forez, quoique revêtus des plus hautes charges et dignités, n'ont pas dédaigné d'employer, les loisirs qu'elles leur laissaient, à cultiver la poésie. Les fonctions de secrétaire d'Etat et de trésorier des finances semblent s'être perpétuées parmi

eux, sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et de Henri II, c'est-à-dire pendant un siècle environ.

L'un d'eux que M. Quicherat qualifie de *lourd* et qui remplissait les fonctions de Mécène auprès du duc de Bourbon, fut, nous dit-il, « le poète le mieux renté de France sous Charles VIII. » Jean Robertet, c'est ainsi que le nomme l'abbé Goujet, était, « en son vivant, notaire et secrétaire du roy nostre Sire, et de Monseigneur de Bourbon, greffier de l'ordre et du Parlement Delphinal (1). » A ce titre, ce Robertet appartient bien au Bourbonnais et doit par conséquent être rangé au nombre des poètes de cette province. Il est plus que probable que notre Baude dut faire sa cour à cette puissance, afin de pouvoir obtenir les faveurs du prince auquel il adressa les «lectres» dont nous avons déjà parlé.

Jean Robertet, outre quelques élégies et complaintes que lui assigne Jean le Maire de Belges et des rondeaux manuscrits qu'on trouve dans le *Balladié du Duc d'Orléans*, avait traduit du latin en vers français des *Ditz prophétiques des Sibilles*, intercalés dans le troisième livre *(Les Dits et Vaticinations des Sibilles)* de la *Nef des Dames vertueuses* du docteur en médecine Symphorien Champier, volume in-4° imprimé à Lyon par Jacques Arnollet, en 1503. Lacroix du Maine rapporte qu'en 1531, il a été fait une édition des *Dits des Sibilles* de notre auteur.

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. X, p. 215.

VIII.

Il est un autre Robertet dont nous ne pouvons pas passer le nom sous silence, Jacques Robertet, le petit-fils du précédent ; car ce fut lui qui, par les cahiers de vers qu'il forma, sauva ainsi de l'oubli ceux du poète bourbonnais Henri Baude. Ces cahiers ou manuscrits se trouvent, à la bibliothèque impériale, sous les numéros 7685, 7686, 7687 du vieux fonds et 208 du supplément français. Telle est la source où a puisé M. Quicherat, pour nous donner son édition publiée chez Aubry en 1856. Ce Jacques Robertet doit être le même probablement que celui indiqué par Béthencourt, dans ses *Noms féodaux*, avec le petit nom de François et qui était auditeur des comptes de la Duchesse de Bourbonnais et possesseur de la terre et seigneurie de la Mothe Jolivet, acquise de Jacques Mynart, en 1516. C'était « un homme d'une grande instruction (1) ; » et, au dire de M. Vallet de Viriville, « un des littérateurs ou amateurs de littérature le plus autorisé de ce temps. » Clément Marot a fait l'éloge de son savoir dans la *Déploration* de la mort du ministre de François I[er], Florimond Robertet (2) qui possédait une très-belle collection d'objets d'art, comme le prouve l'inventaire dressé par sa veuve, le 4e jour d'août 1532 (3).

(1) M. Quicherat, notice sur Henri Baude, p. 14.

(2) Œuvres de Clément Marot, La Haye, 1731, t. III, p. 273 — 293.

(3) Voir à ce sujet, l'étude très-curieuse de M. Eugène Grésy,

Voici les vers extraits de la longue complainte de l'illustre poète de Cahors :

Et un neveu, qui d'esprit, forme et art
Semble Phébus à la barbe dorée,
De luy se sert dame France honorée
En ses secrets: car le nom y consone :
Si faict son sens, sa plume et sa personne.

IX.

Dans le XVI[e] siècle, nous trouvons, avec Claude Billard, deux des illustrations bourbonnaises qui eurent, assurément, le plus de vogue et de crédit, de leur vivant : le médecin astrologue Mizauld et l'infatigable traducteur Blaise de Vigenère. Sans entrer dans tous les détails que comporterait l'étude des œuvres de ces deux personnages, nous leur devons ici une place, comme poètes.

X.

ANTOINE MIZAULD.

Antoine Mizauld naquit à Montluçon, vers 1510 (1) ou 1520 (2) et commença ses études à Bourges, pour

membre résidant de la Société impériale des Antiquaires de France, dans le 30[e] volume des mémoires de cette société.

Dans le bulletin de la même Société, année 1869, M. Mabille fait paraître un travail sur cette famille, qui n'a pas encore été imprimé au moment où nous publions ces études

(1) Biographie Didot.

(2) Biographie Michaud.

aller ensuite les continuer à Paris, sous la direction des maîtres les plus savants et les plus habiles de l'époque. Reçu jeune encore docteur en médecine, il se fit le disciple d'Oronce Finé, pour étudier l'astrologie et toutes les sciences occultes. Devenu l'ami de ce célèbre professeur de mathématiques, Mizauld voulut écrire sa vie, comme témoignage d'amitié et de reconnaissance. C'est ainsi qu'adonné de plus en plus à ces nouvelles études, il abandonna complétement la médecine, pour pouvoir se livrer avec plus de facilité à la composition de ses nombreux et volumineux ouvrages qui tous dénotent les connaissances les plus vastes et les plus variées, noyées malheureusement au milieu d'élucubrations incroyables qui passaient alors pour les choses les plus sérieuses et les plus utiles. Que de progrès, grâce à Dieu, n'avons-nous pas faits !

Cultivant, et avec le plus grand succès, ces différentes branches des connaissances humaines, il n'est pas étonnant que notre médecin astrologue ait acquis une immense réputation. Nous ne serons donc pas étonnés d'apprendre, par la dédicace d'un de ses ouvrages poétiques : *De mundi sphœra*, qu'il avait ses entrées à la cour et que la princesse Marguerite de Valois voulait bien l'admettre dans son intimité. Qualifié de divin, d'Esculape de la France, dans des vers faits en son honneur, vanté par de Thou lui-même qui ne craignit pas d'imprimer que « les écrits de Mizaud font paraître sa rare doctrine et son jugement exquis et qu'ils seront toujours estimés de ceux qui sont juges compétents en ces sortes de matières, » on conçoit, sans peine, quelle devait être la situation

brillante de notre compatriote dans le monde des lettres et des savants de ce grand et curieux XVI[e] siècle. Pour compléter ce portrait, ajoutons, avec Moreri, que Mizauld était extrêmement laborieux et qu'il joignait, à une érudition peu commune pour son siècle, un jugement droit et beaucoup de probité.

Toutefois, cette position magnifique n'était pas à l'abri des mille misères inhérentes à la condition humaine. La jalousie, la haine et la méchanceté firent expier, plus d'une fois, à Mizauld, sa grande et légitime réputation. Les médecins et les apothicaires entre autres, atteints eux aussi un peu plus tard par le génie de Molière, ne pouvaient pardonner à ce chercheur des causes des maladies dans la position des planètes entre elles ou à l'égard de la terre, l'active propagande qu'il ne cessait de faire en faveur des plantes médicinales qui, selon lui, devaient remplacer avantageusement les remèdes composés, c'est-à-dire toutes ces préparations pharmaceutiques plus ou moins scientifiques et rationnelles apprêtées dans les incroyables laboratoires du jour.

La réputation de notre savant était assise sur des bases assez solides, pour pouvoir résister longtemps encore après sa mort arrivée, à Paris, en 1570 ou en 1578. Nous voyons, en effet, dans le siècle suivant, à l'exemple de son confrère Frédéric Morel qui avait gagné beaucoup d'argent par la multitude des éditions qu'il fit de la plus grande partie des ouvrages de Mizauld, le libraire P. Menard vouloir, à son tour, renouveler cette entreprise qu'arrêtèrent les observations du bibliographe Naudé.

Le catalogue des ouvrages de cette célébrité bour-

bonnaise, la plupart écrits en latin, ne renferme pas moins de cinquante-quatre numéros et se trouve très-détaillé dans le *Dictionnaire de Moreri* auquel nous renvoyons les personnes désireuses de connaître cette longue nomenclature. Quant à nous, nous nous bornerons à indiquer, avec le Miroir du temps, les Secrets des jardins, les Secrets de la lune (1), la Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection du front et de ses linéaments, ses quatre ouvrages poétiques qui ont pour titres :

1° *De mundi sphæra, seu cosmographia,* lib. 3, *figuris demonstrationibus illustrati,* à Paris, chez Cavellat, en 1552, in-8°.

Une autre édition de ce poëme, dédiée à Marguerite de Valois, aurait paru en 1566 ou 1567.

2° *Zodiacus, sive duodecim signorum cœli hortulus, libris III concinnatus,* à Paris, chez Gaillard, 1553.

3° *Planetæ, seu planetarum collegium,* à Paris, chez Gaillard, 1553.

4° *Asterismi, sive stellarum cœli imaginum officina, cum encomio doctri astronomi,* à Paris, chez Gaillard, en 1553.

Parmi les autres pièces de vers que Mizauld a encore publiées, nous citerons celle qu'il fit pour déplorer le meurtre du président Antoine Minard, fils d'un trésorier général de notre province, tué d'un

(1) M. Gustave Vallat, professeur au lycée de Moulins, a donné dans le *Bulletin* de la Société d'Émulation de l'Allier, une étude sur les Secrets des jardins et une autre sur les Secrets de la lune de Mizauld.

coup de pistolet, en sortant du palais, pendant la nuit du 12 décembre 1559. Très-attaché à cette famille, il dédia le second livre de ses Secrets de la nature à Antoine Minard, chanoine de l'église de Paris, et le troisième livre du même ouvrage à Pierre Minard, conseiller au parlement de Paris, tous les deux fils du président bien connu pour son zèle contre les protestants.

Terminons par cette citation de Moreri qui, tout en reconnaissant qu'il aurait mieux valu, sans doute, pour la santé de notre compatriote, pour sa gloire et sa fortune, qu'il continuât la médecine, se plaît néanmoins à écrire : « Cependant comme l'astrologie et la recherche des secrets de la nature étaient du goût de son siècle, il obtint l'estime et l'amitié des savants ; et à Paris principalement, il fut recherché par les personnes les plus distinguées par leur rang et par leur science. Il eut l'honneur de compter entre ses protecteurs, Jean Olivier, fils du chancelier de ce nom, Pierre Séguier, président au parlement de Paris, Jacques Gougnon, doyen de l'église de Beauvais, et Jean le Charron, prévôt des marchands de Paris. Les marques d'affection et les bienfaits qu'il reçut de la famille des Minard l'attachèrent particulièrement à cette maison ; et il n'oublia rien pour en témoigner sa reconnaissance. »

XI.

BLAISE DE VIGENÈRE (1).

Ce fut dans la petite ville de Saint-Pourçain, *l'un*

(1) Ayant déjà fait paraître, dans le 8e volume du *Bulletin* de la

des plus bénins endroits du Royaume (1), et non dans celle de Bourbon, comme le dit le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque sacrée,* que naquit Blaise de Vigenère, le 5 avril 1523, de Jean de Vigenère, écuyer du sieur de Saint-Pol en Bourbonnais, contrôleur ordinaire des guerres, et de Marguerite du Lyon, fille du sieur de Passat près de Montluçon. Jusqu'à l'âge de douze ans, Vigenère fit ses premières études dans la maison paternelle ; et pour les compléter, on l'envoya ensuite étudier, pendant quelques années, à Paris. A l'âge de dix-sept ans environ, il fut introduit à la cour, sous le patronage du premier secrétaire du roi, le général Bayard, qui possédait, non loin de Saint-Pourçain, la baronnie de la Font-Saint-Margeran ; il y resta pendant cinq ans, de 1540 à 1545.

Si c'était toujours cette cour brillante et fastueuse de François I[er] dont les historiens du temps se sont plu à nous décrire les fêtes et les grandeurs, ce n'était plus, il faut bien le dire, en maître qu'y commandait le roi chevalier. Car, « cette royale figure qui semblait tout comprendre et hablait à merveille, était en réalité un splendide automate dans la main de sa mère, l'intrigante, violente et rusée Savoyarde ; et d'un homme d'affaires, Duprat, fin, vil et bas, qu'il prit pour chancelier. » (2) Aussi, quelles tristes ruines signalèrent les dernières années de ce règne

Société d'Émulation de l'Allier, une étude biographique sur Blaise de Vigenère, nous en avons extrait les quelques pages que nous allons lui consacrer ici.

(1) Préface de la traduction des trois dialogues de l'amitié.

(2) *Renaissance* par Michelet, p. 304.

commencé sous de si heureux auspices. L'impartiale histoire a, depuis longtemps, flétri les massacres de Mérindol et de Cabières, exécutés par le farouche d'Oppède et le vice-légat d'Avignon, Antonio Trivulzio. Alors, comme le raconte Sismondi, François Ier semblait appartenir tout entier à la réaction catholique ; nos ambassadeurs servaient partout la politique de Charles-Quint et du Saint-Siége, et pressaient, avec menaces, à la diète de Worms, les Luthériens de reconnaître le Concile qui commençait à s'assembler à Trente. Blaise de Vigenère accompagna, à Worms, le comte de Grignan. Quelle part put-il prendre au triste rôle que joua dans cette assemblée l'ambassadeur de France ? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas ; ce silence est peut-être nécessaire à sa gloire.

Après la rupture de la diète impériale, poussé par le désir de voir et de connaître, il voyagea en Allemagne et dans les Pays-Bas. En 1547, il fut attaché au duc de Nevers ; et nous voyons, dans la préface de son traité des chiffres, qu'il resta toujours le serviteur de cette illustre maison. Toutefois, ce seigneur étant mort au mois de février 1562, et le comte d'Eu, son fils, ayant été tué à la bataille de Dreux, au mois de décembre suivant, il se retira de la cour, pour suivre les leçons de Turnèbe et de Dorat. Il se livrait surtout, avec ardeur, à l'étude du grec et de l'hébreu, lorsqu'une circonstance toute particulière vint lui permettre de se perfectionner encore dans cette dernière langue. Envoyé en 1566 à Rome, comme secrétaire d'ambassade, Vigenère put consulter, dans cette ville, les plus célèbres rabbins de l'époque. Malheureusement, ébloui de leurs doctrines, il devint,

il faut l'avouer, avec notre médecin astrologue Mizauld, l'un des plus grands et des plus célèbres partisans des rêveries cabalistiques. Aussi, partage-t-il, avec Jacques Gohori, Boissard, Adam Tanner, de Sponde, Caramuel et plusieurs autres, la gloire d'avoir défendu la mémoire du savant abbé de Spanheim, Jean de Trithème, accusé de magie et d'avoir commerce avec les démons (1).

De retour en France, il se maria en 1570. Mais les soins domestiques ne ralentirent pas son ardeur pour l'étude, puisque ce ne fut qu'à l'âge de cinquante ans qu'il se fit connaître par des traductions dont le succès dut l'étonner lui-même. Qui sait maintenant qu'il fut égalé au traducteur de Plutarque et de Longus ? Bien plus, Duverdier va même jusqu'à le placer au-dessus d'Amyot et par anticipation au-dessus de tous les écrivains futurs. En effet, nous trouvons dans la *Bibliothèque française* que « Vigenère, entre tous les nourrissons des muses que la France ait enfantés, a si bien dit, que l'on estime avoir clos la porte à tous ceux qui viendront par ci-après, soit en excellence de langage que de doctrine. » Dans la préface de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, Arthus Thomas, l'un des continuateurs de Vigenère, « le nomme un excellent et rare esprit, un docte et éloquent personnage auquel le public aura, à jamais, une perpétuelle obligation, pour l'utilité qu'il tire journellement du fruit de ses labeurs ; un homme qu'au temps du paganisme on aurait pu nommer le *grand démon du savoir*, puisqu'il semble n'avoir rien ignoré. »

(1) *Dictionnaire historique* de Moreri.

Enfin, Guillaume Sossius, dans sa vie latine du roi Henri IV, dit « qu'Amyot a été le premier qui ait enseigné à parler purement notre langue et qui ait su donner des nerfs au discours, mais que Vigenère y a ajouté du corps, de la charnure et des ornements. »

Notre compatriote a donc joui, pendant sa vie, de tous les honneurs et de toutes les gloires réservés aux savants les plus heureux. Grâce à des succès aussi brillants et aussi extraordinaires, il fut nommé, en 1584, secrétaire de la chambre du roi Henri III, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort dont la date est incertaine. Car les uns, comme le P. Lelong, Chaudon et Delandine, le Dictionnaire biographique de Peignot, indiquent l'année 1596 ; De Coiffier Demoret donne la date de 1597; Duverdier, celle de 1593 ou 1594; d'autres, comme Baillet et l'inventaire de l'histoire journalière de Thomas Galiot, prêtre, assignent celle du 22 février 1599; enfin, la légende qui est sur son portrait, gravé par Thomas de Leu, marque qu'il mourut en 1595, à l'âge de soixante-treize ans. Pour nous, nous croyons devoir nous arrêter à la première date, celle de 1596, la trouvant en outre consignée dans le journal du règne de Henri IV de Pierre de l'Estoile dont le jugement sur notre compatriote peut se résumer en ces deux mots : « C'était un homme très-docte, mais vicieux. » Selon le P. Nicéron, les restes mortels de Blaise de Vigenère furent déposés, à Paris, au haut de la nef, côté gauche, de l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Les ouvrages en vers français laissés par notre

compatriote (1) ne sont tous que des traductions de différentes parties de la Bible : *les psaumes de David* qu'on retrouve dans un autre ouvrage de Vigenère, les *Prières et Oraisons ; le livre de Job, les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques et les Lamentations de Jérémie,* le tout accompagné d'annotations tirées de la *Cabale,* du *Zoar* et du *Talmud.*

La bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Allier

(1) Nous renvoyons, à notre étude biographique sur Blaise de Vigenère, pour le catalogue détaillé des trente ouvrages environ qu'il a laissés, nous contentant d'indiquer simplement le titre de chacun des ouvrages que nous n'avons pas déjà cités : 1° Les Chroniques et Annales de Pologne, jusqu'à Henri de Valois. — 2° Description du Royaume de Pologne et païs adjacents, etc. — 3° Entrée du roy Henri III à Mantoue. — 4° Les Commentaires de C. Jules César des guerres de la Gaule. — 5° Histoire de la décadence de l'Empire grec et établissement de celui des Turcs. — 6° Traité des Comètes, ou Étoiles chevelues. — 7° Trois dialogues de l'amitié. — 8° Les cinq premiers livres de l'histoire romaine de Tite-Live. — 9° Les images ou tableaux de plate peinture de Philostrate Lemnien. — 10° Les histoires de Tite-Live. — 11° De la conquête de Constantinople par les barons françois associés aux Vénitiens. — 12° Le traité de Cicéron de la meilleure forme d'orateurs — 13° Traité des chiffres. — 14° De la pénitence et de ses parties.— 15° Discours sur l'histoire de Charles VII. — 16° La suite de Philostrate. — 17° La Hiérusalem de Torquato Tasso rendue françoise. — 18° L'art militaire d'Onesander. — 19° Philostrate, de la vie d'Apollonius Thyannéen. — 20° Traité du feu et du sel. — 21° Le traité d'Agapet, diacre de la grande église de Constantinople, de l'office et des devoirs d'un bon prince. — 22° Les derniers propos de Madame la princesse de Condé, marquise d'Usyes.— 23° L'aiguillon de l'amour divin de Saint-Bonaventure mis en français. — 24° Un traité sur les lampes des anciens.

possède un assez grand nombre d'ouvrages de Vigenère, malheureusement elle n'a, dans le genre qui nous occupe, que les *prières et oraisons* qui renferment aussi la traduction, en vers français, des *psaumes*. Un autre volume de cette collection nous permettra même de dire quelques mots sur le *psautier*.

C'est en l'an de salut 1587, et de son âge le 65e, ainsi que cela se voit à la dernière page du Calendrier romain, que Blaise de Vigenère « s'exerçoit à ceste version du psaultier. » M. Arthur Dinaux, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait noté, en 1858, « de son écriture finement menue, » (1) sur une garde spéciale d'un volume du calendrier romain faisant partie de sa précieuse bibliothèque, que cet opuscule avait été composé pour orner et précéder la traduction du psautier en vers libres, dont une édition parut en 1588.

Sur les dernières années de sa vie (2) et par le *Commandement du duc de Nevers*, comme il nous l'apprend dans sa préface, Vigenère « rengea les pseaumes de David en prières, de ceste sorte de demy poësie dont j'avais quelques années auparavant tourné le Psaultier.... Et ce en coupplets égaux, et semblables les uns aux autres : mais de différentes cadences et mesures, les divisant en quatre ou cinq parties....

(1) Préface de M. Gustave Brunet placée en tête de la première partie du catalogue de la bibliothèque de feu M A. Dinaux, librairie Bachelin — Deflorenne, 1864.

(2) D'après cette même préface ou épître, cet ouvrage aurait été commencé, au mois de septembre 1593, au moment où le duc de Nevers se rendait à Rome.

Et à tout nous avons premis des arguments, avec plusieurs discours concernans le faict d'icelles, la pluspart tirez du Zoar, du livre d'Abahir, ou de la splendeur; du Midras Tehilim, et aultres escrips peu vulgarisez et battus encore ; .... »

Cet ouvrage divisé en plusieurs parties ou chapitres est dédié à très-illustre et catholique prince, monseigneur Lodoico Gonzaga, prince de Manthoüe et de Timeraye; duc de Nivernois et de Rethelois, comte d'Auxerre, pair de France, etc. Dans l'un de ces chapitres, en quel langage on doit prier, et des prières mentales et verbales, on trouve une belle et simple définition de la prière qu'on nous permettra de reproduire. « Quest-ce doncq que de la prière ? C'est une sorte de voix autre que celle que nos oreilles parçoyvent ; si qu'il n'est point de besoin que les parolles de nos prieres soyent entendues, ains qu'on prie en silence par ceste maniere de voix qui n'est point perceptible à l'oye : et est ceste voix tousjours très agréable à Dieu, et de luy bien receue et conséquemmet exaucée, parce qu'elle ne cherche qu'à s'unir à luy. La voix donc tacite et muette, est la souveraine de toutes autres, qui luy sont comme subalternes (1). »

Pour donner une idée de la manière dont notre poète a traduit les admirables chants du roi prophète, faisons une citation. Nous avons choisi le psaume Ier dans lequel David, sous une comparaison sensible, oppose le bonheur de l'homme juste au malheur des méchants (2).

(1) Des prières et oraisons, p. 69.
(2) Id. p. 326.

Bien-heureux est qui ne se laisse
Aller au conseil des meschans,
Qui ne s'areste sur les voyes
Des pecheurs, et ne veult hantee
La pestifere mocquerie.

Ains a remis tout son vouloir
En la loy de Dieu, ou sans cesse.
Il va méditant nuict et jour,
Pour obéir à ses preceptes,
Et garder ses commandemens.

Car il sera comme un bel arbre
Planté vers le courant des eaux
Dont en sa saison oportune
Le fruict vient à maturité,
Sans qu'une seule feuille en tobe.

Tous ses faicts iront prosperans
De plus en plus, mais uns impies
Serez semblables au poulsier
Que le vent de dessus la terre
Enleve. et chasse à son plaisir.

Et pourtant tous ces detestables
Ne se pourront au jugement
Relever, ny parmy les justes
Comparoir : car, Dieu cognoist bie
Les voyes des uns et des autres.

Sans doute, on ne peut égaler notre poète-traducteur au grand poète de la Réforme. Avec ses cantiques, Clément Marot veut passionnner et entraîner les masses pour les idées nouvelles ; Vigenère traduit simplement les psaumes de David, pour les âmes restées fidèles au vieux catholicisme, et on ne peut nier qu'il se soit servi avec assez de bonheur d'une langue à peine formée.

XII.

CLAUDE BILLARD.

Claude Billard, né à Souvigny, en 1550, fut élevé, d'après l'épitre dédicatoire de sa tragédie de Saül, dans la maison de Madame la Duchesse de Retz, mère de l'évêque de Paris. Ce seigneur de Courgeney devint conseiller et secrétaire des commandements et finances de la reine Marguerite, après s'être distingué, si on l'en croit, par plusieurs actions de valeur, pendant le temps qu'il resta sous les drapeaux.

« La poésie qu'il aima dès la première jeunesse, continue l'abbé Goujet (1), l'occupa jusque dans un âge avancé. Voici ce qu'il nous en dit lui-même en commençant son poëme héroïque : »

Sillé des vanités, de l'âge et de la cour,
J'ai chanté deux beaux yeux, enchanté de l'amour :
Ravi de la fureur des vierges hypocraines,
J'ai immortalisé les plus grands capitaines,
Et gravé valeureux le nom de la valeur,
Sur les plus saincts Autels du Temple de l'honneur.
Sous un mâle courage, et d'une voix hardie
J'ay tonné dans mes vers, faict voir la Tragédie
Brave sur le théâtre en son parler François,
N'emprunter que le nom du Cothurne Grégeois.
Tout cela vanité ; le déclin de mon âge
Cherche d'autres lauriers, élève mon courage
D'une flâme plus vive, et fait luire à mon œil
Autre amour, autres feux, autres rais de soleil.

(1) *Bibliothéque française*, t. XIV, p. 391.

Claude Billard est l'auteur des ouvrages suivants: (1) 1° vers funèbres français et latins sur le vrai discours de la mort de M. le duc de Joyeuse ; — carmina græca et latina in obitum ducis Joyosiæ, Paris, 1587, in-4°. 2° Catalogue de la bibliothèque Richelieu. 3° Poésies amoureuses. 4° Huit tragédies : Polyxène, Gaston de Foix, Mérovée, 1607 ; Panthée, Saül, 1608 ; Alboin, Genèvre, 1609 ; la mort de Henri IV, 1610. 5° L'Eglise triomphante, poëme héroïque.

La bibliothèque publique de la ville de Moulins possède, sous le n° 1955 de son catalogue, le volume des tragédies du seigneur de Courgeney. Sans contredit, si le morceau de prose qu'il adresse au lecteur, en guise de préface, n'était pas si long, il serait vraiment curieux de le reproduire en entier ; car il montre jusqu'à quel point on peut être infatué de soi-même, pour ne rien dire de plus, fatuité qui heureusement n'empêche pas notre compatriote de reconnaître « qu'il n'y a rien de parfait entre les auteurs. »

Ce poète a une manière particulière pour se rendre les gens favorables, manière qui serait peu de mise aujourd'hui, si tant est qu'elle l'ait jamais été. A quoi bon, en effet, être si sévère, dit-il au lecteur ; puisque, « pour une seule prise que la fragilité humaine te semblera donner sur moi, j'en pourray avoir quelque jour cinquante sur tes œuvres, lorsqu'il te prendra envie de mettre les voiles au vent, possible avec moindre équipage, et plus mal munitioné que je ne suis. » Bien plus, il ne craint pas d'aller au-devant

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. XIV, p. 392. — Nouvelle biographie générale de Didot, 1862-1866

des objections qu'on pourrait lui adresser. Aussi, tout en affirmant naïvement qu'il ne manque « ni de surabondance d'inventions, ni de mots, » il veut bien avouer qu'il a parfois rendu ses monologues un peu longs; mais tout aussitôt il explique la nécessité de ces longueurs.

Laissons là tous ces petits détails et arrivons, avec l'auteur lui-même, au point capital de la discussion qu'il vient d'engager: « Quant aux sujets de mes tragédies, tel les voudra dire peu tragiques, au moins quelques-uns, auquel je sçauray bien clorre la bouche, luy apprenant, s'il ne le sçait, qu'où il y a effusion de sang, mort, et marque de grandeur, c'est vraie matière tragique: si l'on ne désiroit, pour l'avoir plus sanglante, exterminer toute une nation, comme fit cet insolent vainqueur Alexandre, expiant les Manes de son Ephestion, non content d'avoir fait mourir bien à la légère un pauvre médecin, asses affligé, qui ne pouvoit mais de l'intempérance de son maistre, ny de la cholère du Roy. Pour mes rymes, je pense les avoir rendues assez riches, si ce n'est és-endroits où elles n'ont deu estre préférées à quelque belle sentence sans m'y rendre en ce cas autrement esclave, ny me violenter à contre temps. Fort esloigné de l'humeur noire et fascheuse, d'un tas de fous mélancholiques, plus ambitieux du nom de simples grammariens et de rimeurs, que de la sacrée fureur de poète. Aussi ne se trouvera-il habille comissaire qui les laisse jamais passer à la motre des Princesses du saint mont de Parnasse. »

Le travail est long, la besogne est difficile, Billard voudrait qu'on l'encourageât, qu'on lui donnât du

cœur à l'ouvrage ; voilà pourquoi il fait entendre, à la fin de sa préface, ces paroles : « Si ces essais (ses tragédies) te sont agréables, tu m'encourageras de mettre bien tost au jour mon Eglise triophante, poëme héroïque de treize mille vers, qui pourront (si je ne me trompe) passer partout, sous le passe-port de ce grand Dieu, duquel j'ay esté inspiré en l'œconomie d'un si bel œuvre. »

Quoi qu'il en soit de l'amour-propre exagéré de notre compatriote, il faut dire, pour être vrai, que ses tragédies méritent assurément d'être sauvées de l'oubli et que certains morceaux peuvent avantageusement être cités. C'est pour donner cette preuve, que nous voulons reproduire les deux ou trois fragments suivants.

Ecoutez, par exemple, la princesse Polyxène, cette fille de Priam, parler, dès le début du deuxième acte de cette tragédie, des grandeurs humaines et de leurs fragiles soutiens :

Miserables apuis des grandeurs incertaines,
Grandeurs non, mais plustost visions les plus vaines
D'un fol melancholic, quand la brulante humeur
Fait penser estre vray ce qu'un cerveau peu-meur
Lui va representant, lorsque sa fantaisie
Est du premier object d'heure en heure saisie.
Les sceptres sont ainsi : le theâtre où les Roys
Joüent leur personnage, on y change par fois
De qualité, de rang, et n'y a si grand Prince,
Qui ne puisse estre un jour le rien de sa province.

Dans la tragédie de Saul, voilà comment s'exprime, à la fin du quatrième acte, un chœur des dames d'Israël,

déplorant les malheurs de la patrie « pressée des Philistins: »

. . . .
. . . .

Ha filles de Sion! vos beaus jours sont ternis:
Vos œillets les plus beaus de la chaleur fanis
Panchent le chef en terre :
Pour avoir transgressé la loy du Dieu vangeur,
Il moissonne Israël par la faim, par la guerre
Sous la faux du vainqueur.
Malheureux est le peuple ou règnent les pechez:
Malheureux sont les Rois de vices entachez:
L'erreur de la commune
Se vange sur le Prince: et les fautes des Rois,
Font courir mesme risque, et non moindre fortune
Ceux qui suivent leurs loix.
Fuiez ces vaisseaux plains de pecheurs obstinez:
Les innocens comme eux des flots environnez
Courent mesme naufrage:
Le vice, et la vertu pesle-mesle engagez,
Le vice entrainne l'autre, et tous deux en l'orage
Sont à coups submergez.
La main du Dieu vangeur est pesante sur nous:
Ce n'est peu l'irriter: dès qu'il est courrous,
Il envoit sur nos testes
La faim, la peur, la peste, et le sanglant effort,
Inevitable coup de cent mille tempestes
Qui nous donnent la mort.
Mais mourir en sa grace, et mourir l'adorant,
Celui qui meurt ainsi vit toujours en mourant,
Sa vie est immortelle:
La mort n'est qu'un sommeil au favori des cieux,
Mais ce somme est de fer à l'âme criminelle,
Qui s'adonne aux faux dieux.

Le dernier morceau que nous désirons transcrire est tiré de l'acte cinquième de la tragédie d'Alboin,

roi des Lombards, et exprime d'une façon très-heureuse, aussi bien sous le rapport des pensées que du style, le bonheur de deux cœurs bien unis, en voici le commencement :

Heureux qu'une saincte moitié
Unit de sa chaste amitié :
Heureuse l'union fatale
Des couples qu'une chaste amour
Tient unis jusqu'au dernier jour
Sous une chaîne conjugale.
L'amour de son aile eventant,
Ce couple heureusement contant,
Brave la fortune inconstante :
Seme de roses, et de liz,
Enchaine d'œillets frais-cueillis
L'audrogine qui les enchante.
L'honneur père de chasteté
Frère de la fidélité,
Fait tout de mesme que l'Hermine
Qui plustôt que souiller son blanc,
Aime mieux sentir dans le flanc,
Le fer, la mort, et la ruine
Entre les geines et les fers,
Au millieu mesme des enfers,
Dans les prisons plus inhumaines
Ces amants chastement unis
Ne voient leurs beaux jours finis
Bien qu'ils voient doubler leurs peines.

La preuve promise faite et bien faite, pensons-nous, il nous sera maintenant permis de donner quelques autres détails sur le volume que nous étudions. Disons d'abord que si, dans leur ensemble, ces tragédies sont dédiées au bon roi Henri IV, elles le sont chacune, en particulier, à une puissance du jour. Ce

sera, par exemple, à Madame la princesse de Conty que sera dédiée la tragédie de Polyxène et M. le duc de Rohan, pair de France et prince de Lyon, recevra la dédicace de celle de Mérovée. C'est ainsi que, tour à tour, nous voyons apparaître les plus grands noms, comme le duc et la duchesse de Nevers, l'évêque de Paris, Mesdemoiselles de Rohan et le duc de Retz qui tous étaient bien à même de pouvoir servir l'ambition de Billard, désireux de briller sur un plus vaste théâtre que celui de sa seigneurie de Courgeney. Nous n'en ferons aucun reproche à notre compatriote. Le cœur de l'homme est toujours et partout le même ; le XIX[e] siècle ne le cède en rien sur ce point, comme sur tant d'autres du reste, au XVII[e], ainsi qu'à ceux qui l'avaient précédé. Ce que Billard aurait voulu, nous pouvons bien le dire, puisqu'il le réclame, dans sa dédicace en prose à Henri IV, c'est que Sa Majesté le « daignoit advoüer pour sien et l'honnorer des commandements d'engraver dans le sainct temple de Victoire la vie très-illustre, et les trophées, du plus grand, et victorieux Monarque de ce siècle, qui n'aura jamais autre. » Malheureusement, les destins lui furent contraires ; il n'eut jamais cette place d'historiographe qu'il convoitait tant. Ce ne fut pas la faute, reconnaissons-le, de tous les autres poètes, ses émules, qui se plurent à lui adresser les éloges les plus flatteurs, trop flatteurs sans aucun doute ; on n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les vers de De-Sonan, de Claude Billard son fils, jeune écolier de quinze ans, de Motin, d'Habert qui se trouvent les uns et les autres en tête des tragédies.

En veut-on un échantillon? Qu'on lise ces deux vers d'Habert qui ose dire :

> A Sophocle, Euripide et Seneque il fait honte,
> Jodele, La Peruse, et Garnier il surmonte.

Nous ne quitterons pas les tragédies du seigneur de Courgeney, sans mentionner qu'on trouve, à la fin du volume, un « sonnet pour la brave et divine Marfise de Rohan, duchesse des Deux-Ponts, très-belle, très-sçavante et très-vertueuse Princesse, » ainsi que deux autres morceaux, à savoir : un dialogue et des larmes sur la tombe de cette chaste et vertueuse Marfise. Ces trois pièces sont peu de chose sans doute, si on les compare aux œuvres dramatiques dont nous ne pensons pas avoir trop longuement parlé; mais, nous avons cru que nous ne devions pas les passer sous silence, cherchant à ne rien omettre de ce qui peut appartenir aux différents personnages dont nous essayons de tracer le portrait.

Quoique ayant déjà dédié, comme nous venons de le voir, le recueil de ses sept premières tragédies à Henri IV, en 1610, Billard fut au nombre de ceux qui, après l'assassinat de ce prince, appelèrent, à leur aide, le grec, le latin, le français, l'italien et l'espagnol, pour déplorer ce crime et exprimer la douleur de la France. Guillaume du Peyrat, l'un des aumôniers du feu roi, réunit ces différents morceaux en un même volume qui parut en 1611 (1). Nous

(1) Bibliothèque française de l'abbé Goujet, t. XV, p. 64 et 65.

pouvons même ajouter que *la mort de Henri IV,* tragédie en cinq actes et en vers du poète bourbonnais, fut représentée devant la reine Marie de Médicis en 1610 et qu'elle a été réimprimée, au commencement de ce siècle (1806), à Paris, chez Léopold Collin, au moment où apparaissait sur le théâtre celle de Legouvé.

Malgré les assertions de M. de Beauchamps et des autres auteurs de l'histoire du théâtre français, l'abbé Goujet affirme que le poëme héroïque, l'Eglise triomphante, ne renfermant pas moins de treize mille vers, a été imprimé à Lyon, dans le format in-8°, en 1618, avec deux dédicaces, l'une à la Sainte Vierge, l'autre à Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Laissons donc encore la parole au même biographe, puisque c'est le seul moyen que nous ayons de pouvoir donner quelque idée de ce curieux et singulier ouvrage qui renfermerait, « sans compter beaucoup de digressions hors d'œuvre, plusieurs réflexions fort déplacées. »

« Ce poëme est divisé en treize livres, dont chacun contient sept ou huit cens vers, et quelquefois plus. La révolte des mauvais Anges, leur punition et la chute de l'homme, sont le sujet du premier livre. Dans le deuxième, le poète nous transporte tout-à-coup au tems de Moyse, et décrit la délivrance du peuple d'Israël de la servitude d'Egypte, le passage de la Mer Rouge, les suites de cet événement, les quarante années du désert, et ce qui est arrivé durant ce tems de plus remarquable. La description de la Terre promise commence le troisième livre, qui continue par le récit des victoires de Josüé,

de celles des Philistins, et de l'histoire de Samson. On lit dans le quatrième et dans le cinquième les événements les plus considérables décrits dans les livres historiques de l'Ecriture-Sainte. La vie de J.-C., ses miracles, sa mort, sa résurrection, son ascension au Ciel, la descente du saint Esprit, la prédication des Apôtres, le zèle des Martyrs, font le sujet du sixième livre et des deux suivans. La naissance et les progrès des hérésies, en particulier de celles de Luther et de Calvin, sont l'objet du neuvième livre. Dans le dixième, il fait le parallèle de la conversion de Constantin avec celle d'Henri IV. L'onzième contient un abrégé de l'Histoire des Sarrasins, et de leur défaite par Charles Martel. Le douzième est sur l'Ante-Christ, les persécutions qu'il doit faire souffrir à l'Église de Jésus-Christ, la mort d'Elie et d'Hénoch, et le renversement du règne de l'Antechrist même. Enfin, dans le treizième, le poète parle du dernier avénement du Sauveur, du Jugement dernier, et du sort des élus et des réprouvés. »

Claude Billard « tout rebuté de la fortune adverse, et de ce siècle ingrat, » mourut, vers 1618, dans son pays natal, à son

. . . . Lynterne de Courgenet :
Plus riche de lauriers, d'honneur et de mérites,
Que de bienfaits des Rois, que mes braves Carites
Ont immortalisés . . . .
. . . .
Chargé de neuf enfans, sans pension aucune,
Office, ny bienfait (1). . . . .

(1) Ces quelques vers détruisent le fait relaté par l'*Ancien Bour-*

XIII.

Avec le XVIIe siècle, les noms abondent ; nous pouvons en effet citer, avec Jean de Lingendes, Henri Aubery, Estienne Bournier, Chouvigny de Blot, Saint-Aubin, Gilbert Gaulmin et Pierre Bizot.

XIV.

HENRI AUBERY.

Les deux dates données, par les ouvrages sur le Bourbonnais de MM. de Coiffier Demoret et Achille Allier, relativement à la naissance d'Aubery, ne sont pas exactes, si l'on s'en rapporte au dictionnaire de Moreri qui indique que ce ne fut qu'à l'âge de trente ans et en 1601 que ce membre de la noblesse entra, à Toulouse, dans l'ordre des Jésuites. Cette indication ferait, en effet, remonter la naissance de cet enfant de Bourbon-l'Archambault, à l'année 1571 et non aux années 1569 ou 1559.

Doué d'une belle intelligence et d'un vaste savoir, Jean Henri Aubery enseigna, avec beaucoup de réputation, les belles-lettres, dans plusieurs villes où son ordre l'envoya successivement, pendant une période d'une vingtaine d'années. Malgré ses nombreuses

bonnais, à savoir que Claude Billard serait mort, en 1618, gouverneur du château de Moulins.

occupations, comme professeur, notre compatriote, ami de l'étude et du travail, trouvait encore le moyen de composer une assez grande quantité d'ouvrages poétiques, pièces ou morceaux de circonstance que le dictionnaire refondu de Moreri a enregistrés (1),

(1) Voici la liste des ouvrages de J. H. Aubery telle qu'on la trouve dans Moreri.

1° Elegiarum biga: à Toulouse, 1616, in-8°. — La première de ces élégies est sur la mort de Henri IV, la deuxième traite de la captivité des Juifs.

2° Missas pœticus, sive varia carmina, elegiæ, pœmata epica, lyrica: à Toulouse, 1617, in-4°.

3° Cyrus, tragœdia carmine heroïco : accessit psalmi 127 paraphrasis elegiaca : à Toulouse, 1619, in-4°.

4° Vota pro salute regis : à Toulouse, 1620, in-4°.

5° Votum pro rege christianissimo Ludovico XIII : à Toulouse, 1621, in-4°.

6° Thomæ Bonsii Biterrarum antistitis profectio : à Beziers, 1625 in-4°.

7° Henrici Borbonii primi Franciæ principis in Galliam Narbonensem et Aquitaniam iter; à Paris, 1629, in-4°. — (La bibliothèque publique de la ville de Moulins possède cet ouvrage sous le n° 1719 de son catalogue.)

8° Henrici Borbonii principis e Gallià Narbonensi in Celticam reditus : à Paris, in-4°.

9° Theogonia seu de diis gentium hendecasyllabon libri duo : à Toulouse, 1637, in-8°.

10° Leucata triumphans : Carmen in Leucatam obsidione liberatam : à Toulouse, 1638, in-4°, et dans le Parnassus societatis Jesu, class. 1, partie 2, p. 410, à Francfort, 1654.

11° Delphini genethliacon ; à Toulouse, 1638, in-8°, et à Paris, 1639, in-4°.

12° Thomæum, sive sancti Thomæ Aquinatis gloriosum sepulcrum Tolosæ : à Toulouse, 1651, in-4°, et dans le Parnasse cité, partie 2, p. 538.

d'après des mémoires manuscrits laissés par le P. Dudin qui est surtout connu par ses travaux pour la bibliothèque latine des écrivains de la Société de Jésus.

Ces différentes productions ont été imprimées les unes à Toulouse, une seule à Béziers, d'autres à Paris, à Auch, voir même une à Francfort.

L'*Ancien Bourbonnais* caractérise ainsi ce genre de poésie : « En général cette poésie sent beaucoup plus le rhéteur que l'homme inspiré, elle abonde en métaphores et en comparaisons empruntées à la mythologie païenne. C'était le gout du temps, aussi notre poète jouissait-il d'une grande réputation en province, » comme le prouve suffisamment le morceau placé en tête de l'un de ses ouvrages :

Illustre habitant du Parnasse. . .
. . . .
Tes œuvres qui donnent la vie
Et remplissent le souvenir
Pour tous les siècles à venir,
Vont au delà du temps et des lois de l'envie :

13° Virgo Burgueriana, sive diva gratiæ conciliatrix: à Toulouse, 1641, in-4°, et dans le Parnasse cité, partie 2, p. 547.

14° Ob expugnatum Curtracum a duce Aurelianensi, e gallico Guillelmii colletteti tetradecasticon : à Paris, 1646, in-4°.

15° Diva virgo Guarazonia : à Auch, 1650, in-4°.

16° Diva virgo Rocavillæa : 17° Diva virgo Beretana : 18° Augustæ Auscorum carmen : à Auch. — (Nous pouvons ajouter, d'après l'*Ancien Bourbonnais*, que, dans ce dernier poëme latin, Aubery loue surtout la ville d'Auch, d'avoir la première cultivé la poire de *Bon-Chrétien* importée en Gaule par Pompée et pour laquelle, dit notre poète, les dieux de l'Olympe auraient abandonné le nectar et l'ambroisie, si ce fruit avait alors été connu.)

Elles ne peuvent point périr,
Puisque pour se faire chérir
Leurs beautés n'ont point de pareilles.
Les Cieux en sont ravis en voyant tant d'appas,
Les mettent au rang des merveilles
Qui ne souffrent jamais les rigueurs du trépas

Aubery (1) mourut, à Auch, à l'âge de quatre-vingts ou quatre-vingt-un ans. Moreri, de Coiffier et l'Ancien Bourbonnais s'accordent, cette fois, pour assigner à cette mort la même date, celle de 1652 (2).

XV.

ESTIENNE BOURNIER.

M. Ripoud, ce type du bibliophile studieux et modeste que nous avons tous connu, nous a révélé Estienne Bournier (3), grâce à un hasard heureux qui lui avait fait découvrir dans la bibliothèque publique de la ville de Moulins, son *jardin d'Apollon et de Clémence*, imprimé, en 1606, à Moulins, chez Pierre Vernoy, marchand libraire (4).

(1) Nommons deux autres membres de cette famille : Jean Aubery qui devint médecin du duc de Montpensier et qui, entre autres ouvrages, a composé l'*Antidote de l'amour*, publié en 1559 et réimprimé, à Delft, en 1663 ; Antoine Aubery avocat à Paris et compilateur laborieux

(2) Selon Moreri, J. H. Aubery serait mort le 27 novembre 1652.

(3) Bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier, t. III, p. 52 et suivantes.

(4) On trouve aussi, à la fin de la première partie, l'indication suivante : Parisiis, excudebat Petrus Chevalier, in monte Divi Hilarii.

Ce recueil, dédié *à haut et puissant Seigneur, Monseigneur de Chaseron, chevallier des ordres du Roy, Conseiller en ses conseils d'Estat et privé, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Baron de Punsat, Fourchaut, Rochedragont, Montfaucon, Mareschale et Senéchal de Bourbonnais,* se divise en deux parties qui ne sont, pour ainsi dire, que la reproduction l'une de l'autre, puisqu'elles renferment les mêmes sujets rendus d'abord en vers latins, traduits ensuite en vers français. Les morceaux français qui ont surtout attiré notre attention sont, dans « l'imitation » du premier livre: n° 11 ô clementia flora, n° 33 Lenis dum Philomela, n° 46 Aliger in viridi, n° 58 Non bona credo equidem. Dans « l'imitation » du second livre du jardin d'Apollon et de Clémence, nous indiquerons: n° 12 Prostrenis quid ego, n° 19 Cum genitor mea vota, à Calliope pour célébrer Delingendes. Parmi les sonnets et poëmes particuliers, on peut citer les pièces que voici: à Monsieur Billard de Corgenay, à Monsieur Rousseil advocat sur la maladie de Gabrielle. Enfin, au nombre des stances: La retraicte des muses, l'auteur à sa muse et l'auteur à ses livres de droit.

Le morceau suivant pourra nous donner une idée de la poésie d'Estienne Bournier, né à Moulins, en 1580, avocat poète qui avait la réputation d'être « plus occupé de chercher à plaire aux belles et à leur envoyer des sonnets et des madrigaux, que de consulter ses ouvrages de droit, et de se livrer aux affaires du barreau. »

Quand de nuit Phylomele entonne un doux ramage,
Le reste des oyseaux aussi tost eveillé
Attentif aux accords s'eslève emerveillé
Des mélodieux tons, et luy va faire hommage,

Quand j'oy chanter ma belle, et voy de son visage
Les roses et les lys dont il est esmaillé
Et mire la blancheur de son beau sein caillé
En extase ravy j'en adore l'image:

Nature luy donna de Vénus la beauté,
Minerve sa parole, Amour sa loyauté
Ses tresses Apollon, ses belles mains l'Aurore.

Enfin tous les artraitz d'une rare Cypris,
En elle ont mis les dieux : qui ne seroit espris
De Marguerite autant que d'une autre Pandore?

Malgré son talent poétique, Estienne Bournier, comme cela ne se voit malheureusement que trop souvent, n'était pas très en faveur dans son pays natal. Ces vers, que le poète adresse à sa muse, prouvent, de la façon la plus péremptoire, ce triste fait :

Veux-tu sçavoir pourquoy
Molins ne faict compte de moy,
Ni de mon jardin de Clémence?
C'est un dire bien appreuvé
Qu'un sainct n'est jamais relevé
Au lieu où il a prins naiscence.

XVI.

CHOUVIGNY DE BLOT.

Nous trouvons, à peu près à la même époque, l'un des descendants de l'une des plus anciennes familles du Bourbonnais (1), le baron de Chouvigny de Blot,

(1) D'après l'annuaire de l'Allier de 1808, « on voit, en 1466, un Hugues de Chauvigny (ou Chouvigny), seigneur de Blot, figurer

gentilhomme de Gaston duc d'Orléans, frère de Louis XIII, que Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, Madame de Grignan, datée du 1er mai 1671, avait surnommé Blot l'Esprit, en disant de quelques-uns de ses couplets « qu'ils avaient le diable au corps, » expression assurément beaucoup trop adoucie pour quiconque a pu lire quelques productions de notre compatriote.

Ce poète, « excessivement libre, » a fait, sur les événements de son temps, un certain nombre de couplets satiriques qui ont été très-recherchés des contemporains, si l'on en juge par le grand nombre de copies manuscrites qui en existent (1). On va même jusqu'à dire, qu'ils ont eu, en outre, le mérite d'éclaircir quelques faits. Parmi les personnes qui prenaient plaisir à recueillir ces productions, nous pouvons citer le poète Segrais dont le charme de la conversation faisait, comme chacun sait, les délices de la haute société. Autre détail bon à consigner, ce fut ce même membre de l'Académie française qui les mit, un jour, sous les yeux de la chatelaine des Rochers, ainsi que l'indique la lettre précitée ; nous aimons à croire qu'on avait fait plus d'une coupure.

parmi les personnages les plus considérables de France, et remplacer Claude de Melun dans le gouvernement de la Bastille » commencée en 1369 par Aubriot, prévôt de Paris, qui y fut enfermé le premier. — Blot lui-même, dans une de ses chansons s'exprimait ainsi sur lui-même : « je suis homme (ou bougre) de vieille roche. »

(1) Note placée au bas de la page 199 du t. II des Lettres de Mme de Sévigné, dans l'édition des grands écrivains de la France publiée sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut. Paris, Hachette.

Le baron de Chouvigny de Blot avait pour amis Balzac, Voiture, Marigny, Chapelle et Bachaumont qui fréquentaient avec lui les salons de l'hôtel de Rambouillet où se réunissaient tant de personnes choisies, distinguées par la naissance, la vertu ou l'esprit. Cette réunion qui rendit d'incontestables services aux mœurs et aux lettres fut, en même temps, un des foyers de la Fronde dont notre compatriote était l'un des plus zélés partisans. Qui sait, si ce ne fut pas, au milieu de cette société brillante, que de Blot conçut, avec son ami Marigny, auquel on attribue le fameux traité : *Tuer un tyran n'est pas un crime,* cette singulière plaisanterie de se partager les cent cinquante mille francs promis, en 1651, par le parlement, pour prix de la tête du cardinal Mazarin, tant devant être pour le nez, tant pour un œil, tant pour une oreille, etc. Ce qui fit dire à Voltaire que ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre le ministre.

Nous devons avouer que le baron de Chouvigny, qui mourut à Blois, le 13 mars 1655, était « très-bel esprit, très-libertin, et très-satirique. Les curieux conservent de lui quelques chansons, qui sont très-ingénieuses et très-bien faites, mais dont il y en a peu que l'on puisse donner au public (1). » C'était ainsi que s'exprimait, à son égard, l'abbé Goujet qui ajoute : « Le cardinal Mazarin, fatigué de ses chansons, l'avait attiré à son parti, ce qui le fit renvoyer par Gaston de France qu'il chansonna à son tour dans

(1) Note placée au bas des pages 8 et 9 du voyage de Chapelle et de Bachaumont publié en 1826, chez Constant Letellier fils, avec une préface de Saint-Marc.

des termes indécens ; mais n'étant pas payé de la pension dont le Cardinal lui avait donné le brevet, il recommença à lancer contre lui ses chansons satiriques, et rentra dans les bonnes grâces de Monsieur (1). »

En regard de ce portrait, apportons maintenant le témoignage de Chapelle et de Bachaumont ainsi que celui du gazetier Loret.

Arrivés à Blois, Chapelle et Bachaumont n'eurent rien de plus pressé que de chercher leur ami commun, M. Colomb, qui était fort occupé à faire les honneurs de la ville au président Le Bailleul. Ce ne fut que le lendemain de leur arrivée qu'ils purent, à leur aise, renouveler « une amitié que par le peu de commerce que nous avions eu depuis trois années, sembloit avoir été interrompue. » Nous eûmes alors, ajoutent-ils, quoique avec un extrême regret, curiosité d'apprendre de lui, comme de la personne la plus instruite, et que nous savons avoir été le seul témoin de tout le particulier,

> Ce que fit en mourant notre pauvre ami Blot.
> Et ses moindres discours et sa moindre pensée.
> La douleur nous défend d'en dire plus d'un mot ;
> Il fit tout ce qu'il fit d'une âme bien sensée (2).

Dans la lettre 11 du livre 6 de sa Gazette ou Muse historique, Loret a consacré à notre compatriote, ces quelques vers :

(1) *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. XVIII, p. 218.
(2) Voyage de Chapelle et de Bachaumont, p. 8.

Blot, serviteur dudit Gaston,
A senti l'effort de Cloton,
Qui par un procédé barbare
N'épargne non plus l'homme rare,
Que le moindre lourdaut, qui n'est,
Le plus souvent, qu'un gros benêt.
Je ne sçais s'il est dans la gloire,
Dans les Limbes ou dans le Purgatoire,
(Il vaut mieux juger bien que mal) :
Mais si pour être jovial,
D'un cœur généreux, ferme et brave,
D'une humeur libre et non esclave
De bon sens et d'esprit pointu,
Et faire des vers *impromptu*,
On acquiert un rang honorable ;
Dans le Royaume perdurable ;
Je vois bien des gens aujourd'hui,
Qui seroient audessous de lui.

Parmi les quelques fragments que l'on peut citer de Chouvigny de Blot, nous offrirons les suivants. Ce sera d'abord l'impromptu qu'il adressa à Voiture, avec lequel il était très-lié, et que reproduit la Biographie Michaud.

Quoi Voiture, tu dégénère
Hors d'ici, maugrebi de toi ;
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends de vin, ni n'en bois.

Le même morceau se trouve, avec certaines variantes, dans le manuscrit 12726 de la bibliothèque impériale :

Ah Voiture tu dégénères
Retire-toi si tu m'en croy (1).
. . . .
. . . .

(1) Et encore : Maugre bien j'en rougis pour toi.

Voici maintenant un échantillon des gracieusetés que le poète ne craint pas de débiter sur son maître et sur lui-même :

Si monsieur ne veut plus me voir,
Si ma présence l'importune,
Je n'en suis point au désespoir
Je n'y fais pas si grand fortune
Ah le voilà! Ah le voicy!
Celui qui en est sans soucy.
Je ne suis point hardy menteur
Je ne suis ny fourbe ny traitre,
S'il perd un fichu serviteur
Je perds aussy un fichu maître!
Ah . . . .

Et ailleurs :

De tous les princes de la terre
Gaston est le plus malheureux :
Ses armes ne sont que de verre,
Ses coups ne sont point dangereux,
Il est vaillant comme fidèle ;
N'est-ce pas un fort beau modèle ?

Enfin, pour terminer, nous donnerons l'épitaphe que fit, sur de Blot, le poète Sanguin de St-Pavin que Boileau désigne, dans une de ses épigrammes, sous le nom d'*Alidor* :

Cy Gist un docteur non commun
Qui peu savant mais fort habile
Prescha souvent, jamais à jeun,
Et comprit tout, hors l'évangile.
En homme sage et bien sensé
Du présent il a dit merveille,
Du futur ce qu'il a pensé
Ne s'est révélé qu'à l'oreille,
Mais chacun tient pour vérité
Que jamais il n'en a douté.

XVII.

SAINT-AUBIN.

Jean de Saint-Aubin appartient à une noble et ancienne famille qui a eu l'honneur de compter, dans son sein, un certain nombre de comtes de Lyon. Né à Moulins en 1587, d'après la biographie Didot, ou en 1588, d'après l'*Ancien Bourbonnais,* il fut admis de bonne heure, dès 1606, n'ayant encore que dix-neuf ans, dans la compagnie de Jésus dont il devint une des illustrations. Pendant cinquante-quatre ans qu'il habita Lyon, Jean de Saint-Aubin se fit remarquer comme orateur sacré, comme professeur (1) et comme directeur de la maison du noviciat que son ordre possédait dans cette ville. A tous ces titres, n'oublions pas d'ajouter, selon nous, son plus beau, en proclamant le zèle et le dévouement admirables qu'il déploya, pour soigner les pauvres malades, pendant l'horrible peste de 1623 qui ravagea Lyon. L'élévation et la grandeur de l'esprit, la variété des connaissances sont, sans aucun doute, bien propres à distinguer et à illustrer un homme; mais que dire, quand, à ces nobles qualités, employées à instruire la jeunesse, se joignent l'amour et le dévouement pour ses semblables. Alors,

(1) L'*Ancien Bourbonnais* indique qu'il aurait professé la rhétorique à Bourges. M. de Coiffier avance aussi ce fait et ajoute même « et dans plusieurs autres villes. »

on peut prétendre, à juste titre, au suprême degré de l'honneur et de la gloire ; c'est aussi ce que nous revendiquons hautement pour notre compatriote. Une vie peut-elle être mieux remplie !

Outre quelques vers latins et une paraphrase en vers français du livre de Job et de l'Ecclésiaste qui nous l'ont fait placer dans cette galerie des poètes du Bourbonnais, Saint-Aubin a encore composé : 1° une histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne, avec les figures de toutes ses vues par Israël Silvestre; 2° une histoire ecclésiastique de la même ville. Ces deux ouvrages, qui ne forment qu'un seul et même volume, ont été publiés à Lyon, dans le format in-f°, chez Benoist Coral, par les soins du P. Menestrier, en 1666, six ans par conséquent après la mort de l'auteur (1).

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan d'étudier l'histoire de Lyon, puisque nous ne nous occupons, en ce moment, que des productions poétiques, nous pouvons cependant faire connaître cette phrase du médecin et antiquaire Jacques Spon : « Cette histoire (celle de Lyon) semble un sermon ou un panégyrique perpétuel, tant l'auteur a eu soin d'accabler le lecteur de fleurs de rhétorique. » Nous aimons à constater que, quoique protestant, ce critique n'en a pas moins jugé sainement cette œuvre due à la plume d'un catholique et d'un jésuite, puisque le P. Menestrier, son confrère, porte le même jugement dans la préface placée en tête du premier ouvrage : « Ceux qui se sont laissé prévenir à la pensée qu'il (Saint-Aubin)

(1) Saint-Aubin est mort à Lyon, le 18 octobre 1660.

ne travailloit que pour l'Eglise de Lyon, parce qu'il y avoit un Frère qui en estoit comte et Précenteur, n'ont pas pris la peine de lire cet ouvrage, où ils auraient pu remarquer, que jamais Autheur n'a écrit avec un esprit plus des-intéressé, et plus libre à exprimer ses sentimens...... Il est vray qu'il nous y a fait en mesme temps le caractère de son naturel, qui estant doux et facile, a rendu cet ouvrage plus aisé, qu'il n'est fort et solide en quelques endroits. Il a mesme tenu une méthode, qui n'est guère propre à l'Histoire, et qui tient plus du Panégyrique, que d'une Narration simple et suivie. La distinction des Livres et des Chapitres montre qu'il a plûtot travaillé à des éloges, qu'à la suite des temps, et qu'il a plûtot choisi ce que Lyon a eu de plus illustre, que des matières digérées. »

Les vers latins de St-Aubin, ses paraphrases du livre de Job et de l'Ecclésiaste ont été imprimés de son vivant, à Lyon, en 1658, format in-12. Le seul fragment que nous puissions offrir appartient au dernier de ces livres, il va nous donner une idée de la facilité poétique dont était doué ce jésuite.

Sous la voute des cieux il n'est rien de nouveau;
Ce qui plut autrefois est encor trouvé beau.
L'astre qui fait les jours, les mois et les années,
Voit renaître aujourd'hui les choses déjà nées;
Témoin du temps passé, témoin de l'avenir,
Il voit recommencer tout ce qu'il voit finir.
Ce qui frappe nos yeux, ce qui bat nos oreilles,
Avait jadis aussi des rencontres pareilles.
Pour se renouveler la rose fleurira,
Le monde a déjà vu ce qu'un jour il saura.

XVIII.

GILBERT GAULMIN.

Comme le baron Chouvigny de Blot, Gilbert Gaulmin exerça sa verve poétique, pendant les troubles de la Fronde. Seulement, le premier avait recours à la langue nationale, pour lancer ses épigrammes; tandis que le second empruntait la langue de Virgile, pour décocher les traits des siennes.

Né à Moulins, dans les dernières années du XVI[e] siècle, en 1587, d'une famille de robe très-considérée, Gaulmin, seigneur de Mont-Georges, Châtignoux, Sauzay, la Guyonnière et Chezelles, occupa, tout d'abord, la charge de lieutenant-criminel au présidial de Moulins. Un procès de magie, l'affaire Michel Morin (1), lui ayant permis de se mettre en évidence de façon à attirer l'attention de Richelieu, c'en fut assez pour le lancer sur la voie de la fortune et des honneurs qui ne lui firent pas défaut, comme nous allons le voir. Une place de maître des requêtes vint aussitôt récompenser l'habileté qu'il avait déployée dans la conduite de cette singulière affaire. Mazarin eut, à son tour, occasion d'apprécier et d'élever en dignités ce personnage qui commença à se faire connaître du nouveau Ministre, par un discours qu'il avait été chargé, pendant les troubles de la Fronde, de prononcer, à la tête des maîtres des requêtes. En

(1) *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons* par de Coiffier Demoret, t. II p. 326.

1649, nous le trouvons intendant de la généralité de Moulins, instituée par Henri III, depuis 1587, et qui se composait des sept élections de Moulins, de Montluçon, de Gannat, de Nevers, de Château-Chinon, de Guéret et d'Evau. Nous savons encore qu'il fut avocat-général au grand conseil, qu'il mourut à Paris, le 8 décembre 1667, doyen des maîtres des requêtes, et que son corps fut enterré dans l'église de Saint-Eustache.

Les nombreuses et importantes fonctions administratives qui furent successivement confiées à Gilbert Gaulmin « ne l'empêchèrent pas d'être un des premiers érudits du dix-septième siècle. et son immense savoir ne fit aucun tort à la vivacité de son esprit (1). » Cette appréciation toute moderne est loin d'être nouvelle, car elle s'appuie sur les témoignages les plus imposants de tous les savants du temps qui « parlent de lui sur le ton de la plus haute estime. » Les preuves surabondent; donnons-en quelques-unes, elles suffiront grandement à nous éditier.

Ecoutons d'abord Adrien Baillet: « On dit qu'il y a peu de connaissances dans lesquelles M. Gaumin (Gaulmin) n'ait excellé. — Il était un excellent poète latin, quoiqu'il ait donné à ses vers un tour différent de celui de Virgile (2). »

A Moreri, nons emprunterons ces lignes: « Ses pièces de poésie sont en latin et lui ont fait beaucoup d'honneur. — Gaulmin avait la réputation d'un des

(1) Nouvelle biographie générale de Didot, t. XIX.

(2) Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs, édition de 1722, t. V.

plus excellents critiques de son siècle et il a reçu des éloges magnifiques de tous les savans de son temps. On en peut voir un recueil assez ample dans la *France orientale* de Colomiez. Il passait pour un homme fort sûr dans ses corrections, et heureux dans ses conjectures. »

D'après Costar, « il possédait toutes les langues que la confusion de la tour de Babel a introduites sur la terre; mais il excellait particulièrement dans la connaissance de la grecque, de l'hébraïque, de l'arabe, de la turque, et de la persane.... Il avait le génie élevé, grand et vaste; il était plein de feu et de vigueur, et il avait même une vivacité qui a subsisté assez long-temps avec ses cheveux blancs. Ses expressions sont nobles, la cadence de ses vers est fort nombreuse, et la diction en est assez pure. »

Quelques-uns des biographes et des critiques qui ont parlé de Gaulmin ont sauvé de l'oubli un certain nombre de faits ou d'anecdotes qu'il est bon de ne pas passer sous silence, si nous tenons à nous faire une idée aussi exacte que possible de cette physionomie vraiment curieuse et importante tout à la fois.

D'un caractère enjoué et vaniteux, d'un esprit facile et léger, il n'est pas étonnant que notre compatriote se soit senti attiré par le charme de la conversation et par les mille riens qu'elle amène le plus souvent avec elle, mais qu'il savait si bien assaisonner de remarques plaisantes et spirituelles. Il était connu de toutes les personnes qui fréquentaient alors le Luxembourg; aussi, dès qu'on l'apercevait, était-il entouré d'une foule avide de lui entendre raconter les

nouvelles de la ville et de la cour qu'il aimait tant à répéter et qu'il répétait si agréablement. Un bel esprit, Ménage, que Molière a immolé, sous le nom de Vadius, dans les *Femmes savantes,* raconte qu'un jour un laquais s'étant permis de se mêler à ses auditeurs, Gaulmin voulut l'envoyer plus loin, en l'apostrophant de cette singulière façon : « Quand je parle, ce n'est point pour être écouté par des maroufles comme toi. » Au lieu de se retirer, notre homme garda sa place et répondit, sans se déconcerter : « Monsieur, je tiens place ici pour mon maître ; » réponse qui certes valait mieux que l'interpellation.

Une autre fois, se trouvant en compagnie de deux savants, l'un d'eux, le célèbre Saumaise dont la vertu dominante était loin d'être la modestie, se permit de dire « qu'à eux trois, ils tiendraient bien tête à tous les savants du monde. » On aurait pu croire qu'il eut été difficile de renchérir sur une pareille prétention ; il n'en fut rien néanmoins, écoutez plutôt Gaulmin affirmer, sincèrement, la foi invincible qu'il avait en lui-même, en ripostant par ces cinq mots : « et moi à vous deux. » Amis avant cette entrevue, on se retira brouillés ; nouvel exemple de la fragilité des amitiés humaines. Malheureusement, ce ne fut pas tout, Saumaise, montrant en cela un bien petit esprit, s'il était un grand esprit, se vengea de cette sotte prétention de son confrère, en se plaisant à rabaisser son mérite, toutes les fois que les circonstances le lui permettaient.

Quoique Gaulmin eût contracté deux mariages en bonne et due forme, et qu'il eût eu du premier, avec Françoise Caillé, morte avant 1629, plusieurs enfants

entre autres Pierre Gaulmin (1), comte de Norat qui mourut président à mortier, en 1664, et Grégoire Gaulmin tué, en 1675, sur le champ de bataille d'Arnheim, avec le grade de brigadier des armées du roi, alors sous les ordres du maréchal de Turenne, le fait suivant n'en est pas moins passé à la postérité, sans qu'on puisse savoir, au juste, s'il est vrai ou faux. Sur le refus de son curé de procéder à un troisième mariage, car c'est à ce chiffre-là qu'il faut forcément arriver, il lui aurait cependant déclaré qu'il n'en prenait pas moins pour femme la personne qu'il lui présentait, se regardant comme suffisamment marié. Paroles qui auraient été suivies de la réalité. Ce genre de mariage fit, comme bien on pense, beaucoup de bruit et prit le nom de mariage à la Gaulmine, sans avoir jamais été, bien entendu, reconnu par la loi.

La guerre civile qui désola la France, pendant la minorité de Louis XIV, de 1648 à 1653, entre le parti de la cour et celui de la noblesse et du parlement et que l'histoire désigne sous le nom de Troubles de la Fronde, permit à notre poète latin, grand ami de Mazarin, de faire briller toutes les ressources d'un esprit léger, entreprenant et satirique, par les épigrammes qu'il ne craignait pas de lancer contre les frondeurs, soit pour les attaquer, soit pour se défendre, soit pour soutenir la cause qu'il avait embrassée avec ardeur et qu'il soutenait avec vigueur. Plus

(1) Pierre Gaulmin eut, à son tour, un fils, du prénom de Gilbert, qui servit avec distinction sous les ordres des maréchaux de Villeroy et de Berwick. Gouverneur de Nice, de 1707 à 1710, il mourut, sans postérité, en 1735, avec le titre de maréchal de camp et de cordon rouge. *(Ancien Bourbonnais.)*

d'une fois, il dut se mesurer avec Bachaumont et notre autre compatriote le baron de Chouvigny de Blot, qui jouèrent un rôle assez important dans le parti des frondeurs, et certes il devait être de force à leur riposter, puisqu'il a fait, au dire de Baillet, «des épigrammes de feu et de sang. » Guy Patin nous a heureusement conservé deux de ces épigrammes, dans ses lettres qui renferment tant de détails curieux et intéressants sur les personnes et les événements depuis 1645 jusqu'en 1672. L'une se trouve dans une lettre datée de Paris du 5 mars 1652 et l'autre dans une lettre datée de la même ville du 25 octobre 1658 (1).

Non-seulement, nous croyons devoir citer ces deux épigrammes, au double point de vue de l'histoire et du style, mais nous voulons même les faire précéder de l'espèce de commentaire qui les accompagne et qui précise la situation, tout en donnant, sur la vie du poète, quelques petits détails qui ne sont pas indifférents.

« On continue toujours de vendre la bibliothèque Mazarine, où l'on dit qu'il y avait 40 mille volumes. M. Naudé qui est fort en colère contre le Parlement de voir vendre et dissiper une si belle bibliothèque, a pris tous les livres de Médecine pour 3,500 livres. Il y a un Maître de Requêtes, nommé M. Caumin (Gaulmin), sçavant homme, mais ennemi du Parlement, grand Mazarin et fort incommodé en ses affaires, qui pensant flatter le Cardinal, qu'il voit revenu à la

(1) Lettres choisies de Guy Patin, Rotterdam, 1725, 4 vol. in-12, t I, p. 196 et 321.

Cour, a fait des vers sur les débris de cette bibliothèque, dont voici la copie que je vous envoye, afin que vous en puissiez juger. »

Juliades toto libros dum colligit orbe,
Et vocat Aonias ad sua tecta Deas,
Tecta, Deas, libros infami curia lege
Vendidit, in medio : prostituitque foro.
Hoc sceleris pretium, sævi commerciæ pacti,
Diraque promissas auctio monstrat opes.
Nec mirere nefas, emptus probat empta Senatus,
Vendidit hic libros, vendere jura solet.

« Monsieur Gaumin maître des Requêtes, irrité contre l'Arrêt du Parlement, qui fit enlever du Fort-l'Evêque un prisonnier auquel les Maîtres des Requêtes prétendoient faire le procès pour des faux seaux, fit, il y a quelques jours, les quatre vers suivans :

Curia consilium pellit, Regem expulit olim,
Prœsulibus pulsis pellit ab urbe Deum.
O sine consilio, sine Rege Deoque Senatum !
O sine lege viros, ô sine mente senes !

« M. de Broussel, conseiller de la première des Enquêtes, fils de celui pour qui on fit les barricades l'an 1648, y a répondu pour la défense du Parlement, de la manière qui suit : »

Curia consilium frœnat, Regemque reduxit,
Prœsulibus missis placat ubique Deum.
Dum sine consilio hanc, sine Rege Deoque notasti,
Tu sine fronte vires, tu sine mente senex.

Bien que la liste des productions de Gaulmin soit encore assez volumineuse, elle ne répond pas cependant à tout ce qu'on était en droit d'attendre d'un homme de son intelligence et de son savoir qui avait

toujours annoncé un certain nombre d'ouvrages qu'on n'a jamais trouvés. Nous emprunterons, à la biographie Michaud, la nomenclature que nous allons en donner, car elle est de beaucoup la plus complète de celles publiées par les différents biographes que nous avons pu consulter. S'il n'a guère produit que quelques morceaux en vers (1), épigrammes, odes, hymnes, une tragédie, des traductions latines et des éditions de différents ouvrages qu'il enrichissait de notes nombreuses et instructives; en revanche, il a laissé « une bibliothèque très-riche, sur-tout en langues savantes, » qui a été achetée pour la bibliothèque du roi (2).

On connaît de Gaulmin:

1° Des épigrammes, des élégies, des odes, des hymnes en latin; des vers sur la prise d'Arras (insérés dans le Ménagiana, t. I, p. 217), que Ménage trouvait admirables, mais que La Monnoye, critique plus judicieux, juge inférieurs à ceux de Lucain. Ménage aurait désiré que l'on publiât un recueil des poésies de Gaulmin: ce vœu n'a pas été accompli.

2° Des traductions latines des romans de Rhodante et Dosiclès, par Théodore Prodromus, Paris, 1625, in-8°, et d'Ismène et Isménie, d'Eumathe, Paris, 1618, in-8°. — La biographie Didot ajoute que ce fut Gaulmin qui donna la première édition du second ouvrage

(1) Ces poésies n'ont point été recueillies, dit la biographie Didot, et quelques-unes, entre autres l'*Iphigénie*, n'ont jamais été imprimées, mais on les trouve en manuscrit à la *bibliothèque impériale*. *Iphigénie* était écrite en grec, et l'auteur en a cité six vers dans ses notes sur le roman d'Eustathe, p. 14.

(2) De Coiffier Demoret, t. II, p 328.

et que sa traduction du roman de Prodromus est la seule qui existe jusqu'ici.

3° In Hamedallæ Casbinensis Persæ sapientiam universi, epistola dedicatoria, Paris, 1641, in-8°.

4° Des Notes sur le traité de Psellus : De operatione Dœmonum, dont il publia, le premier, le texte grec avec la traduction latine de Pierre Morel, Paris, 1615, in-8°.

5° De vitâ et morte Mosis libri tres, hebr. et lat. cum notis, Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage est d'un rabbin; Gaulmin le publia avec une version et des notes; J.-A. Fabricius en donna une nouvelle édition, Hambourg, 1714, in-8°.

6° Des remarques sur le faux Callisthènes.

7° Livre des lumières en la conduite des rois, composé par le sage Pilpay, Paris, 1644, in-8°. Prosper Marchand attribue à Gaulmin cette traduction, que le frontispice donne à David Sahid, d'Ispahan. Enfin, il a laissé en manuscrit plusieurs pièces de vers, une tragédie d'Iphigénie, que Colomiès dit être dans la manière d'Eschyle ; des Notes sur le Commentaire de David Kimchi, sur les psaumes ; d'autres sur les questions hébraïques de J. Drusius, qui sont conservées à la bibliothèque du Roi.

En présence d'une si belle intelligence et du résultat obtenu, on voudrait, avec Moreri, « qu'un si habile homme eût fait un emploi plus sérieux, et plus solide des grands talens qu'il avait reçus de Dieu. » N'est-il pas regrettable en effet que cet esprit supérieur et ami de l'étude n'ait pas résolu d'employer toute son activité, à l'examen de quelques-uns des grands problèmes qui ont ordinairement le privilége d'attirer les

hommes supérieurs. En agissant ainsi; Gilbert Gaulmin aurait assurément laissé une trace plus profonde et plus durable. Initiateur ou propagateur de quelques idées ou de quelques grandes découvertes utiles et profitables à l'humanité, son nom serait devenu populaire, tandis qu'il n'est guère maintenant connu que des érudits ; sans doute, c'est bien déjà quelque chose, mais pour lui ce n'était pas assez. Cultiver son esprit, pour le simple plaisir de le cultiver, tel ne peut pas, tel ne doit pas être le but qu'on doit se proposer. Il faut à l'homme, créature intelligente et libre, créée avec des devoirs et des droits, une occupation plus rationnelle, plus noble et plus conforme à son origine et à sa fin.

XIX.

PIERRE BIZOT.

Il ne reste plus que deux noms à mentionner, avant d'arriver à Jean de Lingendes, ce sont ceux de Pierre Bizot qui va maintenant nous occuper et de Marie Brame, née aussi en Bourbonnais, femme alors célèbre et aujourd'hui tout à fait inconnue, puisqu'on ne possède ni documents sur sa vie, ni productions qui puissent lui être attribuées. Faut-il souhaiter, pour sa réputation, qu'un hasard heureux fasse découvrir ses vers ; nous ne savons, car la réalité seule pourrait nous édifier à ce sujet.

Nous ne connaissons que bien peu de choses sur le chanoine de Saint-Sauveur d'Hérisson, Pierre Bizot,

qui naquit vers 1630 (1) et mourut, chanoine d'honneur de Moulins (2), après 1726, si l'on en croit M. de Coiffier et en 1696 seulement d'après le nouveau dictionnaire historique de Chaudon et Delandine.

Une traduction en vers latins des chants I et V du Lutrin de Boileau, voilà tout le bagage poétique de Bizot. Cette traduction a été insérée, rapporte la biographie Didot, dans une nouvelle traduction latine du Lutrin, parue en 1768, in-8°.

Le chanoine d'Hérisson n'a donc cultivé les muses que comme délassement, si l'on en juge par ce qu'il nous a laissé. Son ouvrage le plus important, sans contredit, est en prose et a pour titre : *Histoire métallique de la République de Hollande* que Moreri et d'autres biographes traitent de « curieuse et d'intéressante. » Elle a été imprimée à Paris, en 1687 in-f°, chez Hortemels et réimprimée à Amsterdam par les soins de P. Mortier. Les deux premiers volumes de cette nouvelle édition ont paru en 1688 et le troisième en 1690. Baucoup plus complète, l'Histoire métallique des dix-sept Provinces-Unies de Gérard Van Léon (1732), dont Van Effen a donné une traduction française, est venue enlever de l'importance et de la valeur à celle de Pierre Bizot qui serait encore, d'après Moreri, l'auteur de mémoires touchant l'histoire des rois de France par les médailles et que Baluze aurait possédés en manuscrits.

(1) Ancien Bourbonnais.

(2) Le chapitre de Notre-Dame de Moulins date du XIVe siècle, son installation ayant été faite, le 6 décembre 1386, par l'évêque de Nevers, Maurice, sous le pontificat de Clément VII, et à la demande du bon duc Louis II.

Avant de terminer cette courte notice, il faut que nous rapportions un fait assez bizarre reproché à notre historien poète et numismate et que la biographie Michaud relate ainsi : « Les deux pointes d'un bandeau que des personnes avaient sur les yeux lui ont paru des oreilles d'âne, et il ne manque pas de les faire graver comme telles. » Singulière bévue en effet et qui montre, une fois de plus, combien l'historien et l'antiquaire doivent être prudents, non-seulement dans l'indication des faits par eux avancés, mais encore dans les conclusions qu'ils en tirent. Hâtons-nous toutefois d'affirmer que ce fait isolé n'infirme en rien l'autorité dont, pendant assez longtemps, a joui son histoire métallique.

XX.

JEAN DE LINGENDES

ET

LES CHANGEMENTS DE LA BERGÈRE IRIS.

Jean de Lingendes naquit à Moulins en l'année 1580, cinq ans par conséquent avant la mort de Ronsard qui, comme dit Boileau, dans le premier chant de son art poétique :

Réglant tout, brouillant tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois long-temps eut un heureux destin.

A cette même époque, brillait entre tous Malherbe, le premier modèle du style noble et le créateur de la poésie lyrique, selon l'opinion de Laharpe.

C'est alors qu'apparaît, dans le monde des lettres, notre Jean de Lingendes qui doit avoir sa place et une des meilleures parmi les poètes des premières années du XVII[e] siècle, comme le prouvent surabondamment les auteurs qui ont soustrait le nom de notre compatriote à l'implacable oubli du temps et que nous interrogerons successivement dans le cours de cette étude.

XXI.

Ecoutons d'abord les appréciations de l'abbé Sabatier et de l'abbé Goujet.

Dans ses Trois siècles de la littérature française, voici comment parle de notre poète, le premier de ces deux biographes : « Dans un temps où l'on ne connaissait pas encore le bon goût, il (J. de Lingendes) cultiva la poésie avec réputation, et quoique ses vers soient bien éloignés de la perfection à laquelle la poésie est parvenue depuis, ils sont encore estimés des gens de goût. » Quels sont les poètes qui atteignirent alors la perfection ; et de combien peut-on dire que leurs vers sont encore estimés des gens de goût ?

Nous nous bornerons, pour le moment, à citer les lignes suivantes de la Bibliothèque française de l'abbé Goujet : « Jean de Lingendes a beaucoup mieux réussi dans les stances qu'Annibal de Lortigue. Il affectionna ce genre de poésie, et il n'en a guère employé d'autres. On trouve dans ses stances beaucoup de facilité et de douceur. Mais c'est sans raison que dans le Dictionnaire de Trevoux, même dans la dernière édition de

1743 on lui fait l'honneur d'être le premier de nos poètes qui ait fait des stances, et qu'on assure que celles-ci n'ont été introduites dans notre poésie que sous le règne d'Henri III en 1580. » Que ressort-il de cette citation, sinon que J. de Lingendes ne serait pas le premier qui ait fait des stances ; mais, qu'on « trouve dans ses stances beaucoup de facilité et de douceur. » N'est-ce pas déjà quelque chose ; et c'est tout ce que nous voulons maintenant établir.

XXII.

Notre compatriote dut quitter, de bonne heure, sa ville natale, pour aller à Paris, « où le titre de gentilhomme, sa bonne mine, des manières accomplies, lui préparèrent un bon accueil parmi les Sociétés littéraires du temps (1). Ce ne fut guère qu'à l'âge de vingt-sept ans environ, qu'il commença à se faire connaître ou du moins à acquérir quelque célébrité, puisque l'abbé de Marolles dit, dans son dénombrement des auteurs, « qu'il écrivait avec réputation dans les années 1607 et 1610. » Avant d'aller plus loin, il serait peut-être bon de constater que, parmi les écrivains dont les ouvrages purent exercer une certaine influence, sur ce jeune poète qui « avait reçu une excellente éducation, fortifiée par la lecture des savants écrivains des XVe et XVIe siècles » (2), nous n'en pouvons citer que deux : le poète espagnol Georges de Montemayor et le professeur italien Ange Politien.

(1 et 2) Biographie générale de Didot.

XXIII.

Les amitiés les plus illustres ne firent pas défaut à de Lingendes. En effet, il fut protégé de la mère de Louis XIII, Marie de Médicis et de la princesse de Conti, auxquelles il dédia du reste la plupart de ses poésies. Entre les poètes, ses contemporains, nous indiquerons, comme ayant été ses amis, Jean Bertaut, Davy Duperron, Renouards, Colletet dont le nom est passé, à la postérité, escorté de ces deux vers de Boileau :

Et libre du souci qui trouble Colletet,
N'attend pas pour dîner, le succès d'un sonnet.

Enfin, nous n'oublierons pas, avec la biographie Michaud, le célèbre romancier Honoré d'Urfé, d'une illustre et ancienne famille du Forez, auteur de plusieurs pièces de poésie et du célèbre roman pastoral de l'Astrée (1610) où il peignit le bonheur des bergers de Lignon.

XXIV.

Le deuxième livre des Délices de la poésie française ou recueil des plus beaux vers de ce temps, imprimé en 1620, à Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, « aux espies meurs, » et en sa boutique du Palais, en la galerie des prisonniers, renferme,

de la page 652 à la page 721, les morceaux suivants de notre poète bourbonnais :

1. Stances : D'ou vient que sans effort j'ay rompu tous mes fers, etc.

2. Stances : Pour la naissance de M. le duc de Retelois, trente strophes de quatre vers.

3. Tirsis, vingt-neuf strophes de quatre vers.

4. Elégie pour Ovide que Colletet trouve supérieure à celle de Politien.

5. Stances : Cognoissant votre humeur, je veux bien ma Sylvie.

6. Stances : O dieux ! qui vit jamais d'amant si déplorable, neuf strophes de quatre vers.

7. Sonnet pour Mlle du Mayne : Toy qui lis dans le cœur des hommes et des dieux, quartorze vers.

8. Pour un bracelet d'ambre et de perles envoyé à Mlle du Mayne, trois strophes de six vers.

9. Pour Cloris : Vous qui pour le prix d'une pomme, cinq strophes de six vers.

Les changements de la bergère Iris, poëme pastoral en cinq chants, l'épigramme : Philis, auprès de cet ormeau, etc., et l'ode à la reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII, (33 strophes) complètent probablement, avec la complainte de Léandre, le bagage poétique de de Lingendes.

Nous n'aurons garde d'oublier une traduction en prose des vingt et une épitres d'Ovide, qu'il publia en 1615, in-8°. Cette traduction eut les honneurs de trois éditions, puisqu'elle fut réimprimée en 1618 et pour la troisième fois en 1621. — Cette traduction avait été faite, dit-il quelque part, « pour le contentement de deux princesses à qui il lui eût été

bien difficile de les pouvoir refuser. Cependant ce recueil n'en contient que treize de sa façon. Il se contenta sans doute de faire un choix de celles qu'il avait travaillées avec plus de soin ; et pour le reste il aima mieux faire honneur au travail d'autrui que de publier le sien. Il a donné quelquefois plusieurs traductions de la même Épitre par différents auteurs, tant afin que l'on puisse comparer les divers stiles, que pour faire plaisir au public en lui présentant toutes ces traductions. » Ces traductions d'Ovide en prose et en vers, dit l'abbé Goujet, à la page 428 du tome V de la nouvelle édition de sa Bibliothèque française, sont celles du cardinal du Perron, de M. de la Brosse, ecclésiastique attaché à ce cardinal, de M. Hadelin père de M. l'abbé d'Aubignac, de des Portes abbé de Thiron et de Guillaume Colletet. Elles furent dédiées à la reine mère du Roi, Marie de Médicis.

Nous ajouterons même, en terminant cette nomenclature, que Titon du Tillet indique, à la page 210 de son Parnasse français, qu'on trouve plusieurs des pièces de vers de de Lingendes, dans un gros recueil in-8°, imprimé à Paris, en 1627, chez Toussaint du Bray, avec des vers de Malherbe, de Racan, de Maynard, de Touvant, de Nicolas Garnier, et d'autres poètes qu'on peut regarder comme des élèves de Malherbe qui commença à épurer notre langue et notre poésie.

Rien qu'en lisant cette simple liste, peut-être bien incomplète, malgré tous les renseignements dont nous nous sommes entouré, on voit quelle aurait été la richesse de cette mine poétique, si la mort n'avait pas enlevé si vite ce « poète préféré des femmes ; »

car, il mourut, comme le disent Désessart, Chaudon et Delandine, n'ayant encore fait qu'essayer ou qu'évoquer son génie, c'est-à-dire en 1616, à l'âge de 36 ans, un an après ou la même année que Shakespeare.

XXV.

Les productions de de Lingendes étant disséminées dans les recueils de poésie française publiés au commencement du XVIIe siècle (1), recueils devenus extrêmement rares, nous espérons que les personnes curieuses de notre histoire littéraire nous sauront gré de reproduire un certain nombre de morceaux et de fragments de ce poète bourbonnais. Nous aimons, en même temps, à constater que nous devons cette bonne fortune à notre ami, M. Alfred Avisard, qui, tout en recueillant, avec une patience de bénédictin, l'œuvre complète de de Lingendes, s'est plu encore à l'accompagner de notes curieuses et variées que nous avons été heureux de mettre souvent à contribution.

XXVI.

La traduction de l'élégie pour Ovide renferme soixante strophes de quatre vers chacune, ce qui fait

(1) C'est donc à tort que Coiffier Demoret prétend que les poésies de J. de Lingendes ont été recueillies en cinq volumes in-12 ; *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons*, t. II, p. 334.

une pièce d'assez longue haleine. Colletet, l'ami et le rival de de Lingendes en poésie, trouvait cette élégie supérieure à celle d'Ange Politien quoiqu'elle ne fût toutefois, il faut l'avouer, qu'une espèce d'imitation ou de paraphrase de l'élégie latine sur l'exil d'Ovide de ce professeur et poète italien du XVe siècle qui, comme on le sait, a beaucoup contribué à répandre la connaissance et le goût de la littérature grecque et latine. Il allait jusqu'à dire qu'à force de lire assidument et d'imiter Politien qu'il aimait beaucoup, il arriva, dans quelques-unes de ses pièces, à se rendre plus poli que Politien lui-même.

Cet excellent morceau se trouve, d'après Moreri, dans le troisième volume du Recueil des pièces choisies imprimées à Paris, chez Barbin, en 1692, ainsi qu'au tome troisième des Poésies diverses recueillies par M. de Loménie de Brienne et dédiées par M. de la Fontaine à M. le prince de Conti. Il a été aussi imprimé en tête de la traduction des métamorphoses d'Ovide par Nicolas Renouard. L'abbé Goujet dit même, dans sa Bibliothèque française, ce qui est vrai, que, dans sa belle élégie pour Ovide, Lingendes loue beaucoup la traduction du poète latin de Nicolas Renouard qui fut imprimée en 1619 (1). Tous les biographes sont unanimes pour admirer et pour louer cette production de Jean de Lingendes.

Des deux cent quarante vers que renferme cette

(1) Cette date de 1619 prouverait ou que de Lingendes ne serait pas mort en 1616, comme nous l'avons indiqué, ou que cette traduction de Renouard n'aurait été imprimée que plusieurs années après qu'elle aurait été faite ou au moins commencée.

élégie, nous ne craignons pas d'en citer un peu plus de la moitié. Ces extraits de l'une des pièces les plus importantes de notre poète seront lus avec intérêt par tous ceux qui aiment les belles pensées et les grands sentiments exprimés dans un style élevé et gracieux tout à la fois.

Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste
Au rang des Immortels,
Ton exil nous apprend qu'il estoit trop injuste
Pour avoir des Autels.

Aussi t'ayant banny sans cause légitime
Il t'a des-avoüé,
Et les dieux l'ont souffert pour te punir du crime
De l'avoir trop loué.

Et vrayement il faloit que ce fut un Barbare
De raison dépourveu,
Pour priver son païs de l'Esprit le plus rare
Que Rome ait jamais veu.

Et bien que la rondeur de la terre et de l'onde,
Obeïst à sa loy,
Si devoit-il juger qu'il n'avoit rien au monde
Qui fut si grand que toy.

Mais ny ton nom fameux jusqu'aux bords d'où l'Aurore
Se leve pour nous voir,
Ny tes justes regrets, ny tes beaux Vers encore
Ne peurent l'émouvoir.

O combien s'affligea la Déesse d'Erice
Des plaintes que tu fis,
Et de voir un Tyran faire tant d'injustice
Au maistre de son fils !

On tient qu'à ton départ les filles de Mémoire
Se vestirent de deuil,
Croyant que ce malheur alloit mettre leur gloire
Dans le fond d'un cercueil.

Le Tibre de regret quittant sa robe verte,
Publia sur ses bords,
Qu'il n'avoit jamais fait une si grande perte
Qu'il en faisoit alors.

Et qu'il eut moins d'ennuy, lorsqu'en la Thessalie
La fureur des Romains,
Versa le meilleur sang de toute l'Italie
Avec ses propres mains.

Ses nymphes qui souloient s'assembler à la Lune
Pour chanter tes beaux Vers
Le laisserent tout seul, pour suivre ta fortune
Au bout de l'Univers.

Et je croy qu'aussi-tost qu'en laissant ton rivage
Tu te mis dessus l'eau,
Toy-mesme tu les vis durant tout ce voyage
Autour de ton vaisseau.

Tu ne les vis pas seul, les Scythes qui les virent
En furent esbahis,
Ils nous ont témoigné comme elles te suivirent
Jusque dans leurs païs.

Eux qui n'ont rien d'humain que la forme de l'homme
Les voyant en ces lieux,
Croyoient avec raison qu'on eust banny de Rome
Les hommes et les dieux.

Ce fut lorsque leur Ame autrefois impassible
Et sans nulle amitié,
Aprit en leur eschole à devenir sensible
Aux traits de la pitié.

Et que leurs yeux nourris de sang et de carnage,
En se rendant plus doux,
Se sentirent mouillez, et trouvèrent l'usage,
De pleurer comme nous

Continuant à peindre l'heureuse métamorphose opérée dans les habitudes des Scythes, par la pré-

sence d'Ovide dans leur pays, de Lingendes oppose, comme contraste, la dureté et la cruauté d'Auguste qui seul, au milieu de l'adoucissement général des mœurs, prit un cœur de « rocher. » Apparaît ensuite l'Amour qui a quitté les bords du Tibre et de la Seine pour apporter excuses et message au poète. Mais, si grands avaient été les malheurs d'Ovide, combien grands aussi furent les chagrins et les tourments de ce petit dieu. Entendez-le s'écrier :

Mais las ! si sans courroux tu vois dans mon visage
Combien je suis changé,
Quel tourment me peus-tu désirer davantage
Pour estre mieux vangé ?

Ne te suffit-il pas de scavoir que ma gloire
Mourant de jour en jour,
Est reduitte à tel poinct, que je n'ose plus croire
D'estre encore l'Amour ?

Et qu'ayant négligé durant ta longue abscence
Les traits que je portois,
Voyant ce que je suis, je perds la souvenance
D'estre ce que j'estois ?

La fin de cette élégie est consacrée à chanter l'amour et les beautés de la terre de France et, tout particulièrement, les charmes et les grâces du bel Astre Lorrain. Il ne faut plus songer ni à Rome, ni au fleuve latin ; il faut partir pour la France, telle est la voix du destin.

Fay donc ce qu'il ordonne, et puisque c'est la France
Qu'il t'a voulu choisir,
Permets que la raison t'oste la souvenance
De ton premier désir.

Et de fait aujourd'huy la France est embellie
De tant de doux Esprits,
Que selon son merite elle rend l'Italie
Digne de ton mespris.

C'est là que le soleil ne voit point naistre d'homme,
Que l'on puisse blasmer
D'ignorer ce bel Art que tu montrois à Rome
Pour sçavoir bien aimer.

Leur cœur est si sensible, et leur ame si prompte
A recevoir ma loy,
Qu'ils me font dédaigner les Autels qu'Amatonte
A veu faire pour moy.

Les Dames d'autre part y sont si bien pourveuës
De graces, et d'appas,
Que mesme allant au Ciel après les avoir veuës
Le Ciel ne me plaist pas.

Mais entre les Beautez tu verras apparoistre
Ce bel Astre Lorrain
Que la France adora quand elle le vit naistre
Sur les rives du Clain.

Toy-mesme en regardant cette belle Renée
Qui n'a rien de mortel,
Tu pourras avoüer que la ville d'Œnée
N'eut jamais rien de tel.

Telle estoit ta Daphné quand tu la fis si belle
Que son œil me ravit,
Et força le soleil de courir après elle
Aussi-tost qu'il la vit.

Aussi quand je la voy son bel œil me consume
Et me semble si beau,
Que pour le voir tousiours j'ay perdu la coustume,
De porter mon bandeau.

Mais la rare Beauté dont elle est si vantée
Par tout cet Univers,

Ne se verra jamais bien dignement chantée
Si ce n'est par tes vers.

Quitte donc tes Romains que ton Ame charmée
Ne fait que soupirer,
Pour voir cette Princesse à qui ta renommée
Te fait tant désirer.

Va trouver les François, où le Destin t'appelle
Pour finir ton malheur,
Et quitte de bon cœur ta langue maternelle
Pour apprendre la leur.

Cependant Renouard t'offrant une retraitte
En ce lieu bien-heureux,
Te promet sa faveur, et d'estre l'interprete
De tes Vers amoureux.

C'est celuy dont la plume aujourd'huy me fait croire
Qu'il eut eu soin de moy,
Si le Ciel qui t'avoit réservé cette gloire
L'eut fait naistre avant toy.

Et que pourras-tu craindre ayant la connoissance
D'un Esprit si parfait,
Et pour qui les neuf Sœurs se plaisent plus en France
Qu'elles n'ont jamais fait ?

Ainsi disoit l'Amour, quand tu luy fis response
Que n'ayant plus de chois,
Tu suivois le Destin, et la douce semonce
D'un peuple si courtois.

Vien donc heureusement acquitter ta promesse
Où la France t'attend,
Et ne diffère plus de voir une Princesse
Qu'Amour te loua tant.

Vien voir tant de beautez, dont le Ciel qui l'adore
A voulu la doüer,
Pour les loüer toy-mesme et pour m'apprendre encore
Comme il les faut loüer.

XXVII.

Jean de Lingendes a chanté plusieurs maîtresses, comme en font foi un certain nombre de pièces de poésies que nous possédons. Sylvie, Philis, Iris, Lisis, Cilize : tels sont les noms que sa muse galante leur a donnés. Ces beautés existèrent-elles réellement, ou bien ne durent-elles leur existence qu'au génie poétique de notre compatriote? Telle est la question qui vient tout naturellement à l'esprit en semblable matière. Malheureusement, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de répondre d'une manière catégorique, soit dans un sens, soit dans un autre; car, les documents nous font absolument défaut pour résoudre ce curieux problème. Résignons-nous donc au silence, jusqu'à ce que plus heureux, nous puissions lever ce voile obscur, comme M. Prosper Blanchemain a pu le faire pour un grand nombre des dames chantées par les poètes français du XVI[e] siècle. On sait en effet, maintenant, qu'entre autres, l'*Olive* de Du Bellay était une Angevine, nommée *Viole*; que la beauté, que chantait la Péruse, se nommait *Catherine Cotel*; que les sonnets d'Etienne de la Boëtie ont été faits pour celle qu'il épousa, *Marguerite de Carle* ; que le Dijonnais Claude Turrin aimait *Chrestienne de Baissey, demoiselle de Saillant* ; etc., etc. (1)

En attendant la solution de cette énigme et pour prendre patience, contentons-nous, avant d'aborder

(1) *Bulletin du Bouquiniste*, 15 juin 1868.

l'étude du poëme des *Changements de la bergère Iris*, de faire lire, aux cœurs tendres et passionnés, comme à ceux que la triste réalité a désabusés des illusions des sens, ces curieux spécimens d'un genre de poésie qui était toujours en honneur dans les premières années du grand siècle et dont l'auteur se vantait, on le croira sans peine, d'être le plus tendre et le plus amoureux de tous les poètes.

XXVIII.

Quelle grâce, quelle fraîcheur exhale ce premier morceau ; comme tout y est naturel. Pourquoi faut-il que, dans l'amour comme dans la nature, aux beautés et aux charmes du printemps, succèdent les tristesses et les rigueurs de l'hiver? Quel sujet de tableau; ou, pour mieux dire, quel charmant tableau ! Description poétique des lieux, observation fidèle du cœur humain, voilà l'épigramme imitée, par Jean de Lingendes, de la *Diana* du poète portugais *Georges de Montemayor*, mort à Lisbonne, en 1562.

Philis, auprès de cet ormeau,
Où paissoit son petit troupeau,
Etant toute triste et pensive,
De son doigt écrivoit un jour,
Sur le sablon de cette rive :
Aleidon est mon seul amour.

Je ne devois point m'assurer
De voir sa promesse durer ;
Parce qu'en chose plus légère,
Et plus ressemblante à sa foi,
L'ingrate et parjure bergère
Ne pouvoit se promettre à moi.

Un petit vent qui s'élevoit,
En même instant qu'elle écrivoit
Cette preuve si peu durable,
Effaça sans plus de longueur
Sa promesse dessus le sable,
Et son amour dedans son cœur.

XXIX.

Avec les stances que nous reproduisons, nous arrivons au genre de poésie dans lequel Jean de Lingendes réussit mieux que la plupart de ses contemporains et « où l'on est touché, dit l'abbé Sabatier, d'un ton de sentiment et de délicatesse qui aurait pu, cinquante ans plus tard, en faire un excellent poète. » S'il faut en croire l'abbé Goujet, « les stances furent introduites dans notre poésie, au plus tard vers le milieu du XVI[e] siècle. Fournier, loué par Charles Fontaine dans ses *Ruisseaux,* en avait fait avant 1555. Maclou de la Haye en avait composé en 1553, comme on le voit dans la Bibliothèque française de La Croix du Maine. »

Dans les stances à Sylvie, c'est la passion, la passion des sens poussée, pour ainsi dire, à son dernier degré ; matérialité qui ne perce même que trop dans les expressions du poète. Et puis, quelle réserve n'y a-t-il pas à faire, au nom de la morale, pour les sentiments qui y sont préconisés. Malgré le charme des beaux vers, malgré la passion brûlante qui peut dévorer un amant, jamais le poète n'aura le droit de mettre le vice et le désordre sur le même pied que l'innocence et la vertu et de dire ou d'écrire par conséquent :

Celle qui fait du mal se peut dire innocente
En le tenant caché.

Quoique de la même famille que Claude de Lingendes, assurément, en ce point, l'école est différente, et le poète vient donner raison au moraliste. Cette observation de principe une fois faite, nous admirons, tout le premier, la facilité, la grâce, le naturel et la puissance d'imagination de Jean de Lingendes.

Connoissant votre humeur, je veux bien ma Silvie,
Que passant votre temps
Avec tous les amans dont vous estes suivie,
Vous les rendiez contens.

La mode de la Cour m'estant si bien connuë,
Pourrais-je avoir douté
Qu'on pût vivre en ce temps plus chaste et retenuë
Avec tant de beauté ?

J'approuve vos plaisirs et qu'il vous soit loisible
D'en joüir bien à point,
Car donnant tant d'amour, il seroit impossible
Que vous n'en eussiez point.

Mais puisque le péché point de blasme n'apporte
Quand on le cache bien,
Je voudrois seulement que vous fissiez en sorte
Que je n'en sceusse rien.

Celle qui fait du mal se peut dire innocente
En le tenant caché,
Mais quand on fait du mal, et qu'après on s'en vante,
On fait double péché.

Ne vous vantez donc plus de ce qu'il faudroit taire,
De peur d'un mauvais bruit;
Découvrant en plein jour ce que vous n'osez faire
Sinon en pleine nuit.

Faites qu'en vos discours on puisse reconnoistre
Un plus chaste entretien,
L'apparence y suffit ; il faut feindre de l'estre,
Et puis n'en faites rien ;

Recevez tous les jours ce plaisir ordinaire
De quelque amant discret,
Et cessant de le dire, et non pas de le faire,
Tenez le plus secret.

A tous sales discours, que vos lèvres soient closes.
Et par un geste feint,
S'il faut en écouter, faites changer en Roses
Les Lys de vôtre teint.

Pourvu qu'on ne le sçache, et que la renommée
Ne vous aille blasmant,
Soyez si vous voulez tout le jour enfermée
Seule avec vôtre Amant :

Mais feignez d'estre sage, et ne faites pas gloire
De me sçavoir trahir,
Me decelant un mal que je ne veux pas croire,
De peur de vous haïr ;

Car j'enrage de voir qu'un Page vous apporte
Si souvent le bon-jour,
Pendant qu'un autre encore attend à vôtre porte
De vous voir à son tour.

D'un dépit bien ardent il faut que je l'avouë
Je me sens embraser,
Voyant tous les matins encor sur vôtre jouë
L'emprainte d'un baiser.

Lors voyant loin de vous la honte estre bannie,
Je deviens si jaloux,
Que je voudrois mourir ; mais pour vous voir punie
Ne mourir qu'avec vous.

XXX.

Dans les stances suivantes, notre compatriote reconnaît qu'il a été le triste jouet des illusions, que l'amour l'a trompé, en lui donnant pour amante, cette Philis qu'il tenait pour « l'astre de la cour ; » tandis que la réalité lui fait voir, maintenant, que les beautés qu'il admirait en elle « sont autant de défauts. » Désabusé de l'amour, il veut, « assis sur le rivage, » contempler les héritiers de sa chaîne, « mourir au servage dont il est échappé. » Outre que cette conclusion est peu charitable, elle ne nous montre que trop, comme nous avons eu déjà occasion de le remarquer, que de Lingendes n'avait en vue, au moins dans ses compositions poétiques, que le côté matériel de l'amour ; les sens satisfaits, tout lui semble terminé, tout est pour le mieux. Telle, assurément, n'aurait pas été sa manière de voir, s'il avait chanté l'amour vrai, l'amour du cœur qui seul, en effet, peut défier le temps et les orages de la vie, en nous donnant bonheur et réconfort.

D'où vient que sans effort j'ai rompu tous mes fers,
Et que le souvenir des maux que j'ai soufferts,
Me paroit un mensonge ?
Je ne tiens plus Philis pour l'astre de la Cour ;
Et ses perfections ne me semblent qu'un songe,
Non plus que mon amour.

Maintenant j'en ai honte, en ne la voyant pas
Avec cette douceur, et ces divins appas
Qui la rendaient si belle

Au contraire, je vois que ces charmes sont faux.
Et que tant de beautés que j'admirais en elle,
Sont autant de défauts.

Le soleil ni l'amour ne sont plus dans ses yeux ;
Elle n'a plus d'attraits, dont j'ai cru que les Dieux
L'avaient si bien pourvue :
Aussi, tout étonné, je sors de ma prison,
Et confesse qu'amour m'avoit ôté la vue,
Pour m'ôter la raison.

Je me veux mal pourtant des pleurs que j'ai perdus,
Et de tant de soupirs lâchement dépendus
Pour si peu d'importance ;
Et veux dès maintenant, en horreur d'un tel jour,
Qu'on m'envoie à jamais pleurer de repentance
D'avoir pleuré d'amour.

Car sitot que mes yeux ont été découverts,
Mes fers en même instant se sont entr'ouverts
Sans faire résistance :
J'ai foulé par dédain les laqs où j'étais pris ;
Et ce qu'un autre amant eût fait par inconstance,
Je l'ai fait par mépris.

Adieu donc, ô Philis ! C'est le vouloir des dieux
Qui m'ôtent ce bandeau qui me couvroit les yeux,
Que je vous abandonne :
Recevez cet adieu que je trouve si doux,
Et prenez ce congé, puisque je vous le donne,
En le prenant de vous.

Quant à moi maintenant, sans peur de m'abîmer
Je me rirai des vents et des flots de la mer,
Assis sur le rivage,
Et verrai de bon cœur quelque esclave trompé,
Héritier de ma chaîne, et mourir au servage
Dont je suis échappé.

XXXI.

Les annales poétiques, depuis l'origine de la poésie française jusqu'en 1780, renferment le premier couplet ou le refrain d'une chanson *fameuse* que seuls les éditeurs ont pu retrouver et que seul par conséquent nous allons reproduire :

Si c'est un crime de l'aimer
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle ;
La faute en est aux dieux,
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

Ce morceau « plut si fort à Monsieur le cardinal de Retz, qu'il le fit répéter plusieurs fois à Lambert qui le chantait devant lui, (1) » et on sait que Michel Lambert était un célèbre musicien qui jouissait, sous Louis XIV, d'une haute réputation et qui ne fut éclipsé dans sa vieillesse que par Lully, son gendre.

XXXII.

LES CHANGEMENTS DE LA BERGÈRE IRIS.

En composant son poëme pastoral des *changements de la bergère Iris* (2), notre compatriote n'avait fait

(1) Recueil de Barbin.

(2) Les changements de la bergère Iris, revus, corrigés et augmentés par l'auteur. Paris, Toussaint du Bray, 1614, aussi 1618,

que suivre une impulsion bien accentuée. Au XVI[e] siècle, en effet, ce genre de poésie avait été comme renouvelé en Italie, en Portugal, en Espagne, en Angleterre et en France, par Sannazar, Montemayor, Cervantès, Sidney et d'Urfé qui eux-mêmes n'avaient été que les continuateurs d'un mouvement poétique dont l'origine se perd probablement dans la nuit des temps. La Bible, avec le livre de Ruth et le Cantique des Cantiques, nous offre les premiers monuments connus du genre pastoral dont l'histoire littéraire suit les développements successifs chez les différents peuples. Théocrite, Bion et Moschus, en Grèce ; chez les Romains, Virgile, Némésien et Calpurnius ; au V[e] siècle, Longus avec son roman pastoral de Daphnis et Chloë ; et, dix siècles plus tard, Politien, Tansillo Beccari et le Tasse, le père du célèbre poète italien, sont les principaux auteurs que l'on peut citer en ce genre, pour arriver à la révolution littéraire du XVI[e] siècle que nous venons de signaler. Si nous voulions continuer ce rapide tableau, nous mentionne-

in-12. Poëme pastoral en cinq chants, et en 463 strophes de six vers ; il est écrit avec facilité. Le catalogue de M. Viollet le Duc en décrit une édition de Paris, Toussaint Du Bray, 1616, in-12, avec un privilége du 15 octobre ; cette date est remarquable, car l'auteur n'aurait eu alors que 19 ans si, comme le marque M. le Duc, il était né en 15%6. L'édition de Lyon, sur la copie de Rouen, 1618, in-12, est augmentée de la *Complainte de Léandre et d'une élégie sur l'exil d'Ovide*, par le même de Lingendes. Cela se trouve également dans l'édition de Tournon, Cl. Michel, 1618, in-24. — Diverses poésies du même auteur sont imprimées dans les recueils de poésie française publiés au commencement du XVII[e] siècle. (Manuel du libraire et de l'amateur de livres par Jacques, Charles Brunet, t III, 5[e] édition.)

rions les noms de Racan, de Segrais, de Gessner, de Florian, de Voss, de Gœthe; et, de nos jours, ceux de Ch. Reynaud et de Mme Sand (1).

Le poëme des Changements de la bergère Iris, « ce petit livre, » comme l'appelle le poète lui-même dans sa dédicace, est dédié à une femme célèbre, par son esprit et sa beauté, de la maison de Bourbon-Condé, à très-haute et puissante Madame Louise de Lorraine, princesse de Conty, qui pourrait bien avoir inspiré ces vers langoureux et tendres, expression réelle d'un amour profond et malheureux, mélangée toutefois des langueurs et des préciosités de l'époque. Nous ne verrions là, rien de bien extraordinaire, sachant que notre compatriote, alors dans toute la force de la beauté et de la jeunesse, était bien en cour, puisque ses biographes nous apprennent qu'il fut protégé de la mère de Louis XIII, et de cette même princesse de Conti qui aima Henri IV,

> Princesse que du ciel les Dieux ont fait descendre
> Pour monstrer ce qu'ils font, et se faire honorer (2)

Cette étude nous montrera, nous l'espérons du moins, d'une façon sensible que si rien dans ces vers ne peut nous mettre sur la voie de la personne aimée, tout fait supposer qu'il n'est pas là question d'une œuvre de pure imagination, d'un curieux exercice poétique et littéraire, mais bien d'une douce et triste

(1) *Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts* de Bouillet, au mot pastoral.

(2) Sonnet de J. de Lingendes placé en tête des changements de la bergère Iris.

réalité dont s'est emparée la fiction, pour l'embellir et donner le change à la postérité.

Les poètes du temps se sont empressés de louer J. de Lingendes. Nous ne verrons dans ce fait rien de bien extraordinaire, puisque nous savons déjà qu'ils étaient presque tous les amis de notre compatriote. Citons néanmoins les noms de ceux dont les vers se trouvent en tête du volume des Changements de la bergère Iris, Honoré d'Urfé, Berthelot, de Corlieu, Davity et P. Denancei qui s'adressant au berger Philene, le héros de notre poëme pastoral, lui promet, en ces termes, la gloire et l'immortalité :

Philene tu te plains à tort de ta Maistresse,
De ses traicts, de ses feux, de ses cruels dédains,
Et ne t'advises pas outré de ta détresse,
Que tu te dois louer de ce que tu te plains.
Car où seraient ces vers de ta Muse divine,
Qui naissans des plus vieux vont la gloire estouffant,
Si tu ne ressemblois la mère en sa gésine,
Qui pleure de son mal et rit de son enfant.

Les Changements de la bergère Iris, composés dans la manière du *Sireine* d'H. d'Urfé et du *Philandre* de Maynard (1), sont divisés en cinq chants et en quatre cent soixante strophes, renfermant deux mille cinq cent soixante dix-huit vers. A quels développements la muse légère de l'amant d'Iris n'a-t-elle pas dû avoir recours, pour pouvoir fournir une si longue carrière, non exempte sans doute de longueurs et de répétitions, au milieu desquelles on se plaît à lire de belles

(1) Note sur le président François de Maynard, poète Toulousain, par M. P. Blanchemain. (*Bulletin du Bouquiniste* du 15 mai 1867.)

descriptions de la nature, des scènes pathétiques d'amour et d'amitié, exprimées en vers élégants et naïfs, et aussi, il faut bien le dire, certains développements sensuels un peu trop dans le goût de l'époque.

XXXIII.

Avant d'arriver à l'histoire des amours de Philene et d'Iris, nous devons transcrire quelques-unes des premières strophes du poëme qui nous font connaître et ce que le poète a voulu faire et ce qu'il attend du lecteur bienveillant qui le lira.

Beaux esprits qui dedans ces vers
Lirez de mes malheurs divers
La vraye et lamentable histoire,
Je vous en trace le discours
Pour estre plaint en mes Amours,
Non pour en tirer de la gloire.

Le vert laurier qui sert de pris
Au travail des meilleurs Esprits
N'est pas le pris que je souhaitte,
Je désire ici seulement
Le tiltre de fidelle Amant
Et non celui de bon Poète.

Car aussi vous tromperiez-vous
D'attandre un ouvrage bien doux
D'un pauvre Amant que la Nature
Produisit pour le martirer,
Qui ne sçait que bien endurer
Non bien dire ce qu'il endure.

O toi tiran de mes désirs
Autheur de tant de desplaisirs

Dont mourant je sens les attaintes
Amour, mon immortel vainqueur,
Puis-que tu fais mourir mon cœur,
Au moins fais-en vivre les plaintes.

. . . .
. . . .

Et toi qui me vas consumant,
Belle cause de mon tourment,
Reçoi cet ouvrage en mémoire
De mon amour, et permets moi
De chanter ta gloire et ma foi,
Et ma foi pour ta seule gloire.

Que si les vers que j'ai chantez
Ne monstrent toutes tes Beautez
Ne croi point que ce soit par haine,
Pourquoi t'en offencerois-tu
Voiant que de mesme j'ai teu
Plus de la moitié de ma peine.

Cependant, Iris, s'il te plaist
Tu recevras telle qu'elle est
Ceste histoire de mon martire,
Et tu me lairras espérer
Que l'ayant fait endurer
Tu prendras plaisir de le lire

XXXIV.

Voici maintenant, en quelques mots, quelle est la simple donnée du poëme. J. de Lingendes, sous le nom de Philene, et Iris, notre belle inconnue, sont les deux principaux personnages. Mais, comme dans la tragédie antique, il faut à ce drame tout moderne, des confidents ; ce seront les deux bergers Crétois

Daphnis et Damis. Poussé par le désespoir, Philene veut finir ses jours, en se précipitant dans la mer qui refuse sa proie et la rejette sur la rive où les deux bergers trouvent l'infortuné, le soignent et le font revenir à la vie, malgré ses plaintes et ses protestations.

Pour soulager son cœur, pour remercier ses libérateurs de leur peine et de leurs soins et pour satisfaire, en même temps, leur juste curiosité, notre amant n'a rien de plus pressé que de leur raconter ses malheurs et ses chagrins. Les faits que le poète va dérouler devant nos yeux se passeront en Crète. Quoique loin du beau pays de France, comme on disait alors, nous allons bien aisément nous reconnaître dans la description et les progrès de la flamme amoureuse de Philene ; car, outre que nous sommes, en partie du moins, dans le domaine de la fiction, l'amour est le même partout et toujours et surtout l'amour sensuel dont il est ici question.

C'est en conduisant, un jour de printemps, paître leurs troupeaux, sous « le doux ombrage vert, » que les deux bergers Crétois, « de chaut halletans, » rencontrèrent Philene, dans la triste situation que nous connaissons. Comme on aimerait à parcourir ce chemin riant et frais, si poétiquement décrit par le poète :

Ils suivoient un petit ruisseau
Qui courtois baignoit de son eau
Les racines de ce bocage,
Bocage qui pour empescher
Que le chaut ne le fit sécher
Le tenoit frais sous son ombrage.

Le bocage est atteint, « dessus l'herbe ils s'alloient estandre, » quand ils entendirent et aperçurent :

. . . . un vivant Idole
Telle qu'on dépindroit la Pitié,
Couché sur le sable à moitié
Et moitié sur la mousse molle.

. . . .
. . . .

Les zephirs pour ne l'esveiller,
Pensants qu'il voulut sommeiller
Craintifs retenoient leur halaine,
Ou touchez de ses desplaisirs
Ils se changeoient en ses soupirs
Pour l'aider à plaindre sa peine.

Assisté et soigné par les deux bergers, Philene revient à lui et, en leur adressant la parole, les yeux « moüillez d'une pluye éternelle, » se plaint amèrement qu'ils l'aient rendu aux tristes réalités de l'existence, vu son malheur, son mal et son ennui.

M'empescher ainsi de mourir,
Las ! ce n'est pas me secourir
C'est me faire un mauvais office.

. . . .
. . . .

Je fuis les cœurs plains de pitié
Ayant mis une inimitié,
Entre le remède et ma peine.

Ces plaintes exhalées, Daphnis et Damis essaient tour à tour, tout en offrant l'hospitalité à Philene, de lui faire entendre la voix de la raison qui commande impérieusement de surmonter et de vaincre sa dou-

leur, comme de résister, de toutes ses forces, aux entraînements du désespoir et de la passion, réagissant ainsi fort à propos contre les idées de destin et de fatalité que les développements du poëme sembleraïent faire naître et que le christianisme avait renversées, pour inaugurer le règne de la liberté et du devoir. La conversation se prolonge, des observations et des raisonnements sont échangés de part et d'autre. C'est alors que Damis fait entendre ces belles paroles, à l'adresse de tous les malheureux qui se complaisent dans leur douleur, repoussant secours et consolations quels qu'ils soient et de quelque côté qu'ils viennent :

Cesse (luy dit-il) de destruire
Le repos qui peut t'assister,
La douleur ne peut profiter
Elle qui ne sçait rien que nuire.

XXXV.

Le préambule terminé, Philene, « ce berger d'amour consommé, » commence le récit des tristes vicissitudes de son existence pleine d'espérance, d'incertitude, de douces illusions et de tristes réalités.

Les trois vers suivants vont nous révéler le nom de sa patrie :

Je suis d'Arcadie, et les flos
Du clair Ladon tiennent enclos
Les prez où mon père demeure.

A seize ans, il est envoyé en Italie, près de Pise, pour apprendre, de

> Darain, qu'une nymphe des bois
> Du Dieu Pan conceut en cachette,

à chanter et à cultiver l'instrument champêtre que nous connaissons encore sous le nom de musette.

Durant un séjour de trois ans qu'il fit en ces lieux, grâce à sa témérité et à son inconstance, il est assez heureux, pour remplir « de doux désirs, »

> Le cœur des plus froides bergères.

Toutefois, Lysis est le seul nom qu'il daigne rappeler,

> . . . . Lysis, qui seule en ce lieu
> Enfin m'eût peu rendre fidelle.

Ce n'est qu'à regret, et on le croit sans peine, « qu'heureux en amours si plaisans, » Philene se décida, pour obéir à son père, à quitter cette riante contrée.

De retour dans ses bois, volage dans ses amours, il a bientôt allumé de nouveaux feux. C'est d'abord

> Cilise Nymphe en qui l'Amour
> Estoit un vainqueur redoutable

En attendant le portrait d'Iris, admirons celui de Cilise ; l'un et l'autre sont de nature à nous faire apprécier le bon goût du trop amoureux berger.

> Ses cheveux cendrés et bien longs
> Ondoyoient jusque à ses talons,

Beaux cheveux qui cachoiet la cendre,
Dont ses yeux recelloient les feux,
Beau poil qu'il mostroit das quels neus
Amour peut les ames surprendre.

Son teint en quelque lieu vermeil
Estoit ailleurs aux lis pareil
Qui me la firent voir si belle.

Pendant qu'il se plaisait à ces nouvelles amours voilà qu'une autre bergère, Iris, résolut son « servage.. » Il se laissa faire ; comment, en effet, aurait-il pu résister aux charmes et aux avances d'une telle beauté. Ecoutez plutôt l'amant enthousiasmé :

Son port, son geste, et son discours
Tous mignards avoient mille amours,
Sa face estoit mignonne, et telle
Que l'avoit, ou devoit avoir
La Nymphe qui peut émouvoir
Phœbus de courir après elle.

Sur son teint blanc et vermeillet
Naissoit le lis blanc et l'œillet,
Sa bouche de Cinabre peinte
Estoit telle, qu'en sa saison
Une roze en comparaison
Sembloit toute pasle et déteinte.

Ses cheveux en cordons noüez
Ou libres en l'air en-joüez
Des ames les chesnons aimables,
Comme si Midas autresfois
Les eut etrains entre ses doits
A du fil d'or estoient semblables.

Dans les prez elle se plaisoit
Et fort peu souvent conduisoit
Des troupeaux hors de son vilage.
Non que ses jours fussent oisifs,
Car tousjours ses dois inventifs
Faisoient quelque gentil ouvrage.

XXXVI.

Avec le second chant, c'est-à-dire après qu'il eut repris ses esprits toujours tourmentés par de vifs et déchirants souvenirs, Philene continue la longue histoire de ses malheurs. Comment aurais-je pu, s'écrie-t-il, ne pas succomber à une pareille tentation ; comment la voir, sans l'aimer, cette Iris, les délices de l'empire de l'amour et « mon doux plaisir ! » Et alors, avec complaisance, il revient sur les charmes de son amante qui lui ont fait oublier toutes les nymphes qui, autrefois, l'ont enflammé. Il se rappelle toujours :

..... Sa bouche ou les œillets
Semez sur les bords vermeillets
Y semblent fleurir pour sou-rire.

Iris voulut bien m'aimer. Mon pasteur, me dit-elle :

Je ne suis pas si mal aprise
De vous dénier d'estre mien :
Oüy Philene, je le veus bien,
Si de moy vostre ame est esprise.

Un baiser de sa bouche,

Un doux baiser, le plus doux vrayment
Que jamais rœcut un amant,

fut le gage sensible de leurs premières amours et le prélude d'une félicité qui, malheureusement, ne devait pas être d'une bien longue durée. Nos deux amants ne peuvent plus se quitter, ni supporter la moindre absence, leurs deux existences n'en font

plus qu'une ; situation charmante qu'expriment si bien ces deux vers que le poète a placés sur les lèvres de Philene :

Ayant dans sa bouche perdu
Mon ame en ces douceurs charmée.

Au milieu de leur joie et de leur bonheur,

L'Envie au visage blesmy
Dont l'œil n'est jamais endormy,

essaie, mais en vain, de les désunir ; car, « Amour seul estoit leur vie. » Ce n'est pas tout, nouveau malheur, la mère d'Iris, « trop bonne parente, »

Voulut aller voir ses Parents,
Qui pour lors estoient demeurants
Sur les derniers bords d'Erimante.

Rien ne pouvant retenir Iris et redoutant, avec juste raison, les conséquences d'une absence plus ou moins prolongée, Philene, « le cœur percé de part en part, » va pour lui faire ses adieux,

La trouver en ce mesme lieu,
Qu'encor'mon Paradis j'appelle,
Et pour la suivre avec ma foy,
Je pris avant conge de moy
Pour ne prendre point congé d'elle.

Malgré ses bonnes résolutions, cherchant à l'attendrir, son cœur déborde et sa flamme fait entendre ce langoureux et brulant langage :

Mon cœur (luy dis-je) mon soucy,
Iris, je viens esprès icy,
Afin de mourir à ceste heure,
Et si tu me veus contenter,
Au moins avant que me quitter
Permets qu'en ton giron je meure.

Et que regardant ton bel œil,
Qui comme un rayonneux Soleil
A mis dans mon cœur tant de flame,
Je finisse en le regardant,
Et par mes regards luy rendant
Ses doux feux qui font ma seule ame.

Et quoy, tu t'en vas doncq, mon cœur !
(Dis-je tout pasme de langueur)
As-tu de ma mort tant d'envie,
Qu'ainsi tu veuilles t'absenter,
Car c'est mourir que te quitter,
Si mourir c'est quitter la vie.

Je me teu, puis recommençant
Je luy dis, tu vas doncq laissant
Ce qui laissé ne pourra vivre,
Ou si je vis en cet esmoy,
Mon cœur vivra tout seul de moy
Vivant du bon-heur de te suivre.

Iris n'a pas la force de répondre à son amant, abîmée qu'elle est, elle aussi, dans ses chagrins,

Monstrant qu'en ne pouvant parler,
Sa douleur ne se pouvoit taire.

Impuissant à empêcher ce départ, Philene va accompagner son amante jusqu'au vaisseau qui doit l'emporter loin de lui. Cette cruelle séparation accomplie, il revient seul, faible et triste; et alors s'emparent de son esprit tous les tourments que l'oubli apporte avec lui. Car, « l'absence est un grand tourment, »

L'oubly c'est le soupçon premier.

Mais, finissant par s'apercevoir lui-même de la longue digression qu'il vient de faire sur les malheurs qu'entraîne ordinairement l'absence, il s'en excuse auprès des deux bergers. Pendant qu'il dis-

courait ainsi, la nuit arrive et force ce malheureux à suspendre le cours de son récit, pour le reprendre la première fois qu'il retrouvera ses deux confidents. En effet,

Ja les Grillons sont entendus
Par les fentes des prez tondus,
Et le Soleil las de reluire
Sur ce mont encore arresté,
Conserve ce peu de clarté
Tout exprès pour vous reconduire.

Sur l'invitation des Crétois, il les accompagne à leur demeure, pour prendre quelque nourriture et quelque repos. Le long du chemin, Damis, songeant

Au triste estat de ce berger
Que tousjours il entendoit plaindre,

s'empresse de lui apprendre que, près d'eux, un berger de leur connaissance, nommé Arance, a été guéri d'un mal semblable, « d'un tel souci, » par les soins d'un vieux Coribante et lui conseille d'essayer les remèdes qu'il se fait un plaisir de lui indiquer, c'est-à-dire l'oubli, l'absence, le souvenir des défauts de la personne aimée. Malheureusement, Philene ne veut rien entendre ; rien, selon lui, ne pouvant soulager

Une ame que l'Amour possède,
Ces remedes sont des erreurs,
Car l'amour est de ces fureurs
Qui s'empirent par le remede.

Donc, si « Arance a veu sa flame esteinte, » c'est qu'il n'avait été que bien légèrement atteint par l'amour. Et ainsi, tout en marchant et en causant, ils arrivèrent à leur cabane,

Et puis après avoir soupé
Jus-qu'au matin ils se coucherent.

XXXVII.

Le troisième chant commence avec l'aurore d'une nouvelle journée. C'est en vain que Philene a demandé au sommeil, la réparation de ses forces et l'oubli de ses malheurs. Il se lève et, en compagnie de Daphnis et de Damis qui ont rempli « leur pannetiere, » il se prépare à gagner

.... un lieu pres
Pour y pouvoir prandre le frais
Et passer la journée entière.

Ils sortirent ainsi tous trois
Menans leurs troupeaux dans les bois
Qui pas-à-pas par leurs clochettes,
Esveilloyent les oiseaux cachez
Dans leurs petits lits attachez
Dessus les branches plus secrettes.

Arrivés à une grotte, creusée dans le rocher, qui vit jadis les amours d'Europe et de Jupiter, ils s'assirent

Sur des vieus caillous adoucis
De treffles, et de mousse molle
Les plus nets qu'ils avoient trié.

Et Philene, sans se faire prier, continua son histoire.

Laissant de côté tout l'ennui qu'il ressentit, pendant l'absence intolérable d'Iris, il entretient longuement les bergers du retour de son amante, racontant ainsi de nouveau ses douleurs et ses tourments, avec des mots et des développements différents, procédé qui permet au poète de pouvoir composer ses cinq chants.

O jour longuement attendu,
. . . .
Ainsi je fus voir mon Iris
Qui dans ses deux bras si chéris
M'estraignit d'une douce envie.

Iris ne reste pas en arrière de si beaux sentiments, elle exprime les siens d'une façon tout aussi brûlante, laissant entendre que « toute cette liesse est sienne. »

Malheureusement, sur ces entrefaites, une compagne d'Iris, la bergère Clorille cherche à persuader à Philene que son amante le trompe pour Charis, nouveau berger à peine arrivé dans le pays. Atterré par cette affreuse nouvelle, c'est en vain que Clorille cherche à le rassurer, en lui avouant naïvement que ce n'est là qu'un stratagème pour éprouver son amour. Tourmenté par la jalousie, cet infortuné

Demi-mourant tout estonné,
Tout transi, tremblant et débile,
Sans couleur, pensif et chagrin,

n'y tient plus et va trouver Iris, pour lui adresser des reproches, reproches qu'elle repousse, qu'elle ne veut pas accepter ; car, tout cela n'est que l'œuvre de la « causeuse » Clorille, vu qu'elle ne tient les paroles du berger Charis que pour des contes frivoles. « Tu t'affliges donc trop à crédit, » lui dit-elle. Rassuré par ces bonnes paroles, il renaissait à la joie et à l'espérance, malgré les avertissements de plusieurs de ses amis qui ne venaient que trop confirmer les paroles de Clorille ; quand, spectacle affreux, il vit, un jour, de ses propres yeux, Iris et Charis.

. . . . . tous deux dans un pré
De mille fleurons diapré

Fleurons qui m'estoient des orties,
Toutes les fleurs de mon espoir
Voyant ce que je n'osoi voir
Furent en soucis converties.

A cette vue, sa douleur et son ressentiment sont à leur comble ; aussi, Iris, le voyant approcher,

Ne peut sa honte retenir.

Mais, chose curieuse et vraiment bien extraordinaire, Philene s'avance vers eux et alors le poète lui fait tenir ce singulier langage :

Et sans monstrer plus triste face
Leur ayant donné le bon soir,
Eux m'ayant prié de m'assoir
Dessus l'herbe entr'eux, je pris place.

Dans cette situation on ne peut plus critique, on reste jusqu'au soir, sans se donner mutuellement aucune explication. Enfin, notre amoureux ne trouve rien de plus naturel que d'accompagner Iris chez elle, en compagnie de Charis. N'y pouvant plus tenir, et pourtant quelle patience jusque-là, il leur dit adieu et va se perdre dans les bois, pour pouvoir être tout entier à sa douleur.

Changement subit et bien inattendu, Iris, l'infidèle amante, à son tour, est « éprise d'une ardeur nouvelle » et désire revoir son berger qui soupirait lui-même après cette entrevue. Il saisit donc, avec empressement, la proposition de Clorille, « à tous deux fidelle, » de leur ménager une rencontre.

Introduit dans la maison d'Iris, Philene trouve son amante couchée ; à son approche, « se relevant sur son lict, » elle l'accueille par ces paroles :

Vis heureux (dit-elle) Philene.
Mon heur ne dépend que de toi
(Lui répondis-je) et non de moi.

L'entrevue eût peut-être tout arrangé, si l'amant, trop curieux sans doute, n'eut voulu parler, à sa belle, de la cause de son martyre.

Touchant les amours de Charis,
Me respondant d'un seul souris
Elle ne m'en voulut rien dire.

La réponse, comme on le voit, était loin d'être satisfaisante.

XXXVIII.

Sans autre introduction, Philene reprend, avec le quatrième chant, le récit de ses malheurs et de ses chagrins qu'il se plaît à développer sans fin. Alors, un autre personnage, du nom de Celize, entre en scène et apprend, « en trois mots, » que Charis avait « acquis » Iris, depuis trois jours. Malgré ce témoignage assez péremptoire, Philene ne sait, ce sont ses propres expressions, « qu'en penser, » tourmenté qu'il est toujours par la cruelle incertitude de son esprit. Toutefois, voulant s'assurer du fait par lui-même, il retourne rendre visite à son inhumaine dont « le bel œil languissoit d'ennui. » Cette bergère avait, disons-le en passant, l'esprit assez cultivé, puisque, dans un pareil moment, elle était occupée à lire.

Les regrets que Didon faisoit
De son amant abandonnée.

Quoi qu'il en soit, en réponse aux récriminations de

son amant, elle rejette son inconstance sur sa mère qui a fait choix de Charis ; et, une fille n'est-elle pas obligée, dit-elle, d'obéir à sa mère. Tout ce raisonnement, selon l'amant éconduit, n'est que feinte et duplicité. Cesse, s'écrie-t-il, cesse de vanter mes perfections, puisque tu en préfères un autre ; car, tu ne sais que trop que, si ta mère peut agir sur toi, c'est que ton amour est loin d'être parfait. Tu mérites qu'on t'oublie ; que ne puis-je le faire. Pourquoi, cruelle, m'avoir enflammé de la sorte, puisque tu ne devais que faire semblant de m'aimer ; ton inconstance me fera mourir. Après avoir ainsi, pendant assez longtemps, adressé des reproches, il finit par où vraiment il aurait peut-être dû commencer, il se traite de *sot*, se déclarant la cause de ses ennuis et formule, dans la strophe suivante, un conseil salutaire qu'il ne faut pas négliger de reproduire :

Tu crois donc que c'est bien aimer
Que de se pouvoir enflamer
Du premier qui se passionne
De ton œil qui parois si doux,
Mais aiant de l'amour pour tous,
Tu n'en peux avoir pour personne.

Sachant tout ce qu'il sait, Philene ne veut pas se rendre maître de sa passion ; il a toujours le cœur trop épris, pour se rendre à l'évidence et pour travailler à rompre ces liens tyranniques. Si les apparences lui sont contraires, il cherche à se persuader que l'âme d'Iris lui est au moins restée fidèle, ce qui le fait s'exprimer ainsi :

Or mon Iris puis qu'il te plaist
Que mon destin soit tel qu'il est

Et que mon mal-heur ne te touche,
C'est à la mort de me guarir,
Mais permetez qu'avant que mourir
Je prenne un baiser de ta bouche,

Sur ces motz m'estant advancé,
D'un long baiser je la pressai
Succeant une nouvelle flame,
Et lors son baiser m'inspira
Un doux soupir qui m'assura
Qu'elle m'aimoit encor'en l'âme.

En ce baiser par l'amour deu,
Par moi pris par elle randu,
Nos ames mesmes se baizerent,
Et nos yeux aussi se touchants
Nos larmes ensemble épanchants
Nos larmes ensemble meslerent.

Et derechef en m'embrassant
Et de cent baizers me pressant
Las ! (me dit-elle,) hé quel remède !
Puis demi-morte entre mes bras
Las (me dit-elle) ne meure pas
Mon espoir me promet de l'aide.

Vous le croyez sans doute content, plein d'espérance ; il n'en est rien et il va de nouveau recommencer ses plaintes, s'indignant, et en cela il avait bien raison, contre sa « misérable inclination, » contre

...... Ce sexe foible et muable
Qui ne scait que c'est d'en avoir,
Et qui ne le peut pas scavoir
Tant le Ciel l'en fit incapable.

Inconstance, faiblesse d'entendement et autres aménités de ce genre, tel est le langage que Philene se

plait à répéter sur tous les tons; et, nous tenons à constater, que c'est bien lui qui parle ainsi.

On pourrait croire, après ces singulières apostrophes, que nous sommes arrivés à la fin du poëme; pas le moins du monde, Philene ou plutôt J. de Lingendes a assez de ressources, dans sa verve poétique, pour trouver matière à un cinquième et dernier chant.

XXXIX.

Ayant pris un instant de repos et réparé leurs forces, près d'un ruisseau qu'abritait un ormeau, Philene, Daphnis et Damis gagnent « un bois d'à l'antour, » pour se préserver

> Des rais du soleil enflamé,

afin d'écouter, plus à l'aise, quelques variations nouvelles sur le thème amoureux qui nous occupe.

A peine arrivé en ces lieux, il remarque aussitôt un if, sur « l'écorce tendre » duquel, le berger Daphnis avait gravé, à l'adresse de sa maîtresse, sa chère Ozilis, quelques vers qui lui firent voir que lui seul n'était pas la victime de l'amour. Alors, sans trop se faire prier, notre trop crédule amant reprend la suite de son discours sur « le mal qui le va consumant. »

> M'estant donc ainsi retiré
> Si triste et si desesperé
> Du logis de cette volage,
> Quittant l'espoir et la raison
> Vains remedes pour la saison
> Je me perdis de mon vilage.

Ja l'ennui me persecutant
De tous les hommes m'absantant
Je fuioys toute compagnie,
Heureux si les pouvant quiter
J'eusse peu de moi m'absanter
Moi mesme étant ma tirannie.

Il est tellement tourmenté, qu'il y a comme un combat en lui-même, entre deux personnes, entre deux éléments divers ; le poète a été bien inspiré, en exprimant cet état de l'âme humaine :

Craintif et tremblant je me fuis
Tout animé je me poursuis
Tant de moi mon malheur se joüe,
Fuiant je ne puis m'eschaper
Suivant je ne puis m'atraper
Comme un Ixion sur la roue.

L'incertitude est et sera toujours l'état dominant de l'esprit de Philene ; il ne sait, malgré tout ce qu'il a vu, s'il doit encore espérer ou s'il n'a plus qu'à abandonner complétement une idée qui le torture depuis trop long-temps déjà. Voilà encore une belle strophe dans laquelle il compare, les pensées qui s'agitent en lui, à des oiseaux passagers :

Comme des oyseaux passagers
Ces doux plaisirs, mais trop légers,
Me promettoient par leur venue
Mon printemps devoir arriver,
Mais helas c'estoit un Hiver
Leur tromperie estant cognue.

Quelle meilleure preuve de cette incertitude, que ce retour près d'Iris qu'expriment ces vers :

Mais à la fin je retournai
Quelque espoir m'ayant ramené,

Ayant sceu que ce mariage
Ne plaisoit point à mon Iris,
Et que les parans de Charis
Ne l'en pressoyent pas davantage.

Après que le hasard l'eût fait trouver, plusieurs fois, en sa présence, il est assez heureux pour la rencontrer dans un bal auquel la convia cette Clorille que nous connaissons. Tremblant et craintif, il ne sait d'abord comment l'aborder ; enfin, les choses s'arrangent pour le mieux.

Je dis alors à mes desirs
Allez tous avec mes souspirs
Faire un humble homage à ma Dame,
S'il lui plaist de vous recevoir
Pour mieux me le faire scavoir
Vous logerez dedans son ame.

Ces désirs et ces soupirs furent « les biens venus, » puisqu'Iris vient-elle même engager Philene à danser, ce qu'il n'aurait osé « entreprendre. » La danse finie, il va s'asseoir près d'elle et, à ces nouvelles plaintes, la bergère répond qu'elle l'aime toujours et que son mariage avec Charis n'aura pas lieu. Il croit, de nouveau, facilement à la parole de cette traîtresse, quoiqu'elle l'ait trompé souvent par de semblables promesses.

Habitués aux métamorphoses, nous ne nous étonnerons donc pas de cet autre changement qui ne sera pas du reste le dernier :

Dans trois jours Charis de retour
Mit à l'envers tout cet amour,
Liant si bien son mariage
Qu'enfin je cognu clairement
Qu'il failloit mourir seulement
Et non esperer davantage.

Le chagrin de Philene tout naturellement recommence. Mais, quelle complication affreuse ; accablé de douleur, il entend, de son lit, les instruments

> Avec qui ces heureux Amants
> Au temple se faisoient conduire.

Son désespoir augmente à tel point, que si sa mère n'était accourue à ses cris, il eût attenté à ses jours. Et ce fut, selon ses propres expressions, sa douleur extrême qui seule l'empêcha de mourir. Qui le croirait, il veut guérir,

> Pour revoir avant que mourir
> L'Ingrate qui m'ostoit la vie.

Chose extraordinaire, il peut se traîner à peine, et il trouve néanmoins assez de force, et disons-le aussi, assez d'audace, pour pénétrer dans la chambre nuptiale d'Iris et de Charis et assister à leurs ébats amoureux que de Lingendes se plaît à décrire avec un pinceau beaucoup trop réaliste. Sans prendre parti pour un tel genre de poésie, on peut dire que ces vers sont caractéristiques et font voir la licence qu'un « homme de beaucoup de vertu » pouvait alors se permettre. On respire, en les lisant, le souffle de la passion la plus exaltée ; tous les voiles sont déchirés, c'est comme l'apothéose des sens. Et cependant la courte note, qui se trouve dans le recueil de Barbin, ajoute même que notre poète était le « digne parent de M. de Lingendes, évêque de Mâcon, et du Père de Lingendes, prédicateur de la Compagnie de Jésus. » Voilà un jugement qui certes pourra surprendre

bien des gens. Que nous sommes loin de ce temps! Valons-nous mieux que nos pères, parce qu'un mot risqué, une peinture légère, une description plus naturelle qu'il ne faut, à force d'être vraie, font naître en nous des scrupules parfois extraordinaires et auxquels la réalité la plus vulgaire se charge, tous les jours, de donner les plus terribles démentis; oubliant trop que seul l'amour de Dieu et des hommes peut donner à la vie quelque grandeur et quelque dignité. Laissons là ces réflexions et terminons l'analyse des changements de la bergère Iris.

Philene ne voulant pas plus longtemps,

. . . . . . d'ún œil envieux
Profaner un si doux mistère,

s'éloigne, tout en apostrophant son cœur et surtout ses yeux qui lui ont permis de contempler un tel spectacle qu'il décrit de nouveau avec un soin et un plaisir que devraient envier les auteurs les plus épris de leur sujet, au point de chercher à en développer les moindres détails et les plus minimes accessoires. Si parfois ce procédé peut avoir ses avantages, en permettant au poète de faire usage de toutes les ressources de son génie poétique, on ne peut disconvenir que souvent aussi il l'expose à des répétitions et à des développements plutôt nuisibles qu'utiles.

Philene voudrait s'éloigner de ces lieux, pour oublier celle qui l'a si indignement trahi; et il ne peut même

pas bannir l'idée d'Iris de son esprit, de son « penser, » comme il dit.

Car ie ne m'en puis desaisir
Et i'en veux garder le désir
En ayant perdu l'Esperance.

. . . .
. . . .

Quittons donc de bon cœur ce lieu,
Adieu parjure Iris, Adieu
Ingrate adieu ie t'abandonne,
Ainsi ie m'escriai soudain
Et sans prendre d'autre dessein
Ie dressai mes pas vers Modonne.

Faible et haletant, n'en pouvant plus, il arrive enfin au bord de la mer et s'arrête un instant sur cette plage, pour faire entendre de nouvelles plaintes. C'est en vain qu'il demande au sommeil de réparer ses forces et de lui faire oublier ses malheurs, il sent que la mort seule peut mettre un terme à ses maux. Mais, avant de mourir, comme dernière consolation, il veut avec la pointe de son couteau, graver « dans le roc, » quelques mots qu'Iris, un jour, pourra lire.

Ces vers escris, pour m'abismer
D'un sault ie me iette en la mer,
Qui rentr'ouvrant par intervalle
Son sein crevé d'un si grand pois
Me reiette en haut par trois fois
Et trois fois dans son fons m'avalle.

Sauvé par des « marchans de ce pais, » Philene aborda dans l'île qu'habitaient les deux bergers Daphnis et Damis. Et c'est ainsi, on peut le répéter avec lui, sans crainte de se tromper, qu'

Accablé de tant de douleurs
Il finit ainsi tout en pleurs
Le long discours de son martire.

XL.

Comme nous le disions, en commençant l'étude du poëme pastoral des changements de la bergère Iris, nous avons bien, sous les yeux, la description, l'analyse d'une passion véritable, quoique recouverte du voile de la fiction. Cela se sent suffisamment, sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux autres productions du même genre ou d'un genre analogue dans lesquelles la critique est parvenue à découvrir le nom de la personne aimée. Il faut avoir souffert et souffert réellement pour parler ainsi. Les redites elles-mêmes, qu'on rencontre à chaque pas, prouvent, jusqu'à un certain point, ce que nous avançons; car, qui ne sait qu'un être passionné et malheureux se complaît dans la passion et la douleur qui le dominent, aimant à en parler et à en parler souvent, malgré tous les reproches qu'il ne cesse, d'un autre côté, de s'adresser à ce sujet. Seulement, ce qui reste toujours impénétrable pour nous, c'est l'objet lui-même de cette passion, c'est la femme cachée sous le nom poétique d'Iris. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que c'est là une œuvre d'un véritable mérite que l'indifférence coupable des compatriotes de de Lingendes a trop longtemps laissée dans l'oubli.

XLI.

Arrivé à la fin de cette étude, nous devons constater que si le poète, dont nous venons d'essayer de faire revivre le souvenir, n'a pas été l'une des premières gloires poétiques de la France, il a eu toutefois une popularité incontestée et justement méritée ; les éloges des critiques en sont une preuve irrécusable. Aux citations déjà faites, ne craignons pas d'ajouter les suivantes qui ne feront que compléter et affirmer, une fois de plus, les jugements que nous connaissons.

Si nous ouvrons le Dictionnaire de la conversation et de la lecture, publié sous la direction de M. W. Duckett, ouvrage tout à fait moderne, nous voyons que « Jean de Lingendes se fit un nom par ses compositions poétiques dont le premier mérite consiste dans la douceur et la facilité. C'est le premier de nos poètes à qui le véritable tour du sentiment et l'expression de la tendresse aient été connus. »

Titon du Tillet, dans son Parnasse français, ajoute que notre poète, « digne parent de M. de Lingendes, évêque de Mâcon, et du Père de Lingendes, célèbre prédicateur de la Compagnie de Jésus, était un homme d'esprit et de vertu et qu'il se fit un nom par ses poésies. »

Nous ne craindrons même pas de reproduire, maintenant que nous connaissons et que nous pouvons apprécier notre poète, les lignes que lui consacre Adrien Baillet, dans ses jugements des savants sur les poètes

modernes : « Si on ne lui fait plus l'honneur de le déclarer bon poète, on doit dire cependant qu'il a eu quelques bonnes qualités qui lui ont attiré l'estime de la plupart des habiles gens de son siècle. » Désessart, dans ses Siècles littéraires, tient à peu près le même langage.

Enfin, nous ne saurions mieux terminer cette notice biographique, qu'en rappelant l'estime que faisait de Jean de Lingendes l'un des ornements de l'hôtel de Rambouillet, Mlle de Scudéri. Nous lisons, en effet, au deuxième livre du tome VIII de son histoire romaine, connue sous le nom de Clélie, en racontant l'histoire d'Hésiode, que de Lingendes « a dans ses vers un air amoureux et passionné qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre. »



POÈTES BOURBONNAIS

(XIVe AU XVIIe SIÈCLE)

PAR

ERNEST BOUCHARD

AVOCAT,

Membre de l'Institut des provinces, de la Société française d'Archéologie, des Sociétés d'Agriculture et d'Émulation de l'Allier.

(Extrait du Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier).



MOULINS

IMPRIMERIE DE C. DESROSIERS.

1870

